



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de
l'emploi, du travail, des solidarités et
de la protection des populations

itinere
conseil
SOCIAL
CTE

Diagnostic pré-opérationnel pour le déploiement d'AGIR dans le Jura

Décembre 2022

Sommaire

1. Contexte et méthodologie du diagnostic
2. Éléments généraux sur le territoire
(caractéristiques du territoire, publics BPI)
3. Analyse de la situation pour chacune des
composantes (forces et faiblesses, offre
mobilisable)
4. Préconisations pour le déploiement
opérationnel
5. Annexes

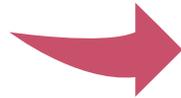
I. Contexte et méthodologie du diagnostic

I. Contexte et méthodologie du diagnostic

Déploiement du dispositif AGIR



Pour une plateforme efficace, levier d'une articulation renforcée entre les divers opérateurs du territoire au service de l'autonomie des réfugiés.



- Guichet unique à l'échelle de chaque département, le **programme AGIR** prend la forme d'un **accompagnement global et individualisé** à destination des **bénéficiaires de la protection internationale (BPI)**.
- Cet accompagnement est proposé pendant **24 mois maximum** et permet à chacun de **faciliter l'accès aux droits** (droit au séjour, prestations sociales et familiales, accès à la santé, notamment mentale, soutien à la parentalité, accès à un compte bancaire, échange de permis de conduire, ...), **d'être accompagné vers le logement adapté** à sa situation personnelle et familiale, **et vers l'emploi et la formation**.
- Déployé dans un premier temps dans 27 départements (2022), **le programme va s'étendre en 2023 à 25 départements supplémentaires (dont le Jura)** avant sa généralisation annoncée pour 2024.
- Ajusté aux spécificités du territoire jurassien, et prenant appui sur les dynamiques de structuration déjà initiées avec notamment le suivi de la **Stratégie départementale d'intégration des réfugiés dans le Jura (CIR-J)**.

I. Contexte et méthodologie du diagnostic

Objectifs du diagnostic



Une analyse des forces et faiblesses du territoire et des ressources existantes comme point de départ à la dynamique partenariale du programme AGIR.



- Une **analyse des forces et faiblesses** du territoire sur les différentes composantes de l'intégration (mobilité, logement, insertion professionnelle – emploi, compétences linguistiques, accès aux droits, lien social et adhésion aux valeurs de la République) complétée par une approche spécifique des dynamiques de coordination et des approches transversales.
- Une **cartographie** des acteurs, des partenariats et initiatives existants.
- Une identification des **manques**.
- L'élaboration de **préconisations** en vue du déploiement d'un dispositif d'accompagnement global adapté aux spécificités et enjeux du département du Jura.

I. Contexte et méthodologie du diagnostic

Méthodologie déployée

Exploitation des données de contexte existantes (données statistiques INSEE et OFII, rapports d'activité des structures...)

Entretiens avec des représentants institutionnels et des représentants des structures intervenant auprès des BPI (20 entretiens réalisés)

Prise en compte de la parole des acteurs de terrain via les journées de formation et de mutualisation de Social Acte (35 enquêtes)

Entretiens de parcours avec 4 BPI

Réunion de travail pour approfondir les constats et élaborer des premières pistes de préconisations avec les partenaires

Rédaction du diagnostic

Des travaux réalisés entre fin octobre et fin décembre 2022

II. Éléments généraux sur le territoire

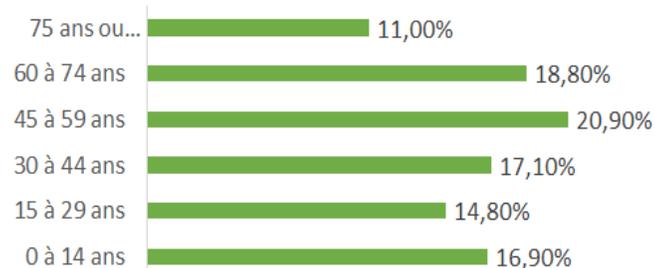
II. Éléments généraux sur le territoire

Principaux éléments caractéristiques du territoire Jurassien

Démographie :

- Le Jura est un département faiblement peuplé à majorité rurale organisé autour de 3 bassins principaux : Lons-le-Saunier, Dole et Saint Claude.
- **267 920 habitants** au 1^{er} janvier 2023
- **Une population vieillissante** : par rapport à la région, la population du département est moins jeune : 27% de moins de 25 ans (contre 28%) et 14% de 50-59 ans (contre 13%). La part de plus de 60 ans progresse également.

Age des Jurassiens en 2019 (Insee)



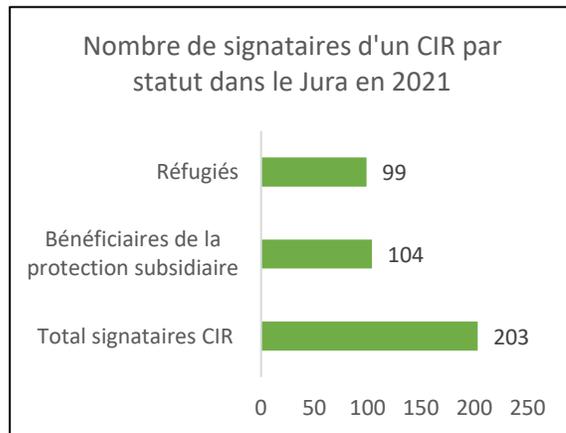
Emploi :

- **Un faible taux de chômage en constante diminution** : **5,1% de chômage** au 2^{ème} trimestre 2022 soit un taux inférieur à la moyenne régionale (6,4%) et à la moyenne française métropolitaine (7,2%)
- Le secteur des **services** est moins représenté dans le Jura (45% contre 52% dans la région) au profit de celui de **l'industrie** (29% contre 23%).
- La part des recrutements jugés difficile en 2022 est de 61% contre 60% à l'échelle de la région BFC.
- Les métiers d'aides-soignants, de viticulteurs, arboriculteurs, cueilleurs; serveurs de cafés, de restaurants et commis constituent les métiers les plus recherchés
- L'emploi intérimaire qui augmente de 10% en un an, en particulier dans l'industrie.
- Dans le bassin d'emploi de **Lons-le-Saunier**, une économie diversifiée, avec une industrie forte et un secteur tertiaire et des commerces solides. Une forte tension sur le marché de l'emploi y compris pour les emplois qualifiés.
- Dans le bassin d'emploi de **Dole**, une économie diversifiée également, avec un socle industriel solide, dont des activités agro-alimentaires. Présence d'une zone logistique avec la présence de plusieurs bases de la grande distribution. L'agriculture et la viticulture sont également présentes.
- Dans le bassin d'emploi de **Saint-Claude**, la présence de spécialités de pointe (lunetterie, plasturgie...), un secteur agricole porté par les AOP et une forte activité touristique. Le bassin d'emploi est influencé par l'attractivité de la Suisse frontalière. L'offre d'insertion y est plus faible que sur les autres bassins d'emploi.

II. Eléments généraux sur le territoire

Principales caractéristiques des publics BPI sur le territoire

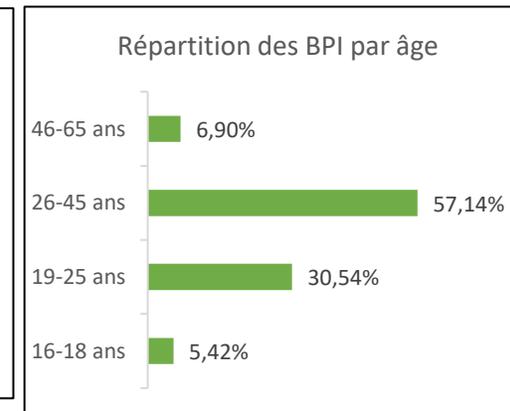
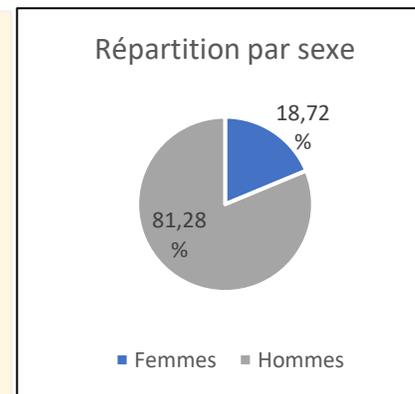
Les **bénéficiaires** d'une **protection internationale** (BPI) sont les étrangers qui ont obtenu le bénéfice du statut de **réfugié**, de la **protection subsidiaire** ou du statut d'**apatride**. Les bénéficiaires d'une **protection internationale** (BPI) ont vocation, de par leur parcours de vie et le besoin de **protection**, à s'installer durablement en France. Au titre de la reconnaissance ou de l'obtention d'une **protection internationale**, ces étrangers vont bénéficier de droits spécifiques.



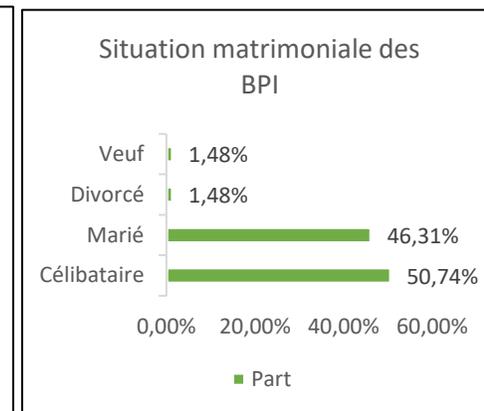
Données OFII - 2021

Le nombre de BPI accueillis sur le territoire a fortement augmenté depuis 2018, en raison de l'augmentation des capacités d'accueil sur le territoire. Une forte augmentation est également constatée en 2021 par rapport aux années précédentes (127 en 2020 et 128 en 2019), en partie liée à un rattrapage du traitement des dossiers lié à la crise sanitaire.

203 BPI ont obtenu leur statut en 2021 dans le Jura. Parmi eux, 104 bénéficiaires de la protection subsidiaire et 99 réfugiés.



Données OFII - 2021



81,28% des BPI ont des hommes. Une **surreprésentation des BPI de 26 à 45 ans** (57,14%). Un public de plus en plus jeune parmi les BPI. Un peu plus de la moitié des BPI est célibataire (50,74%), 46% sont mariés. Les publics accueillis ont également évolué passant d'un accueil d'une majorité de familles à un accueil de public isolé, ce qui suppose une évolution des besoins, en particulier en termes d'hébergement et de logement.

II. Eléments généraux sur le territoire

Principales caractéristiques des publics BPI sur le territoire

Répartition géographique sur le territoire :

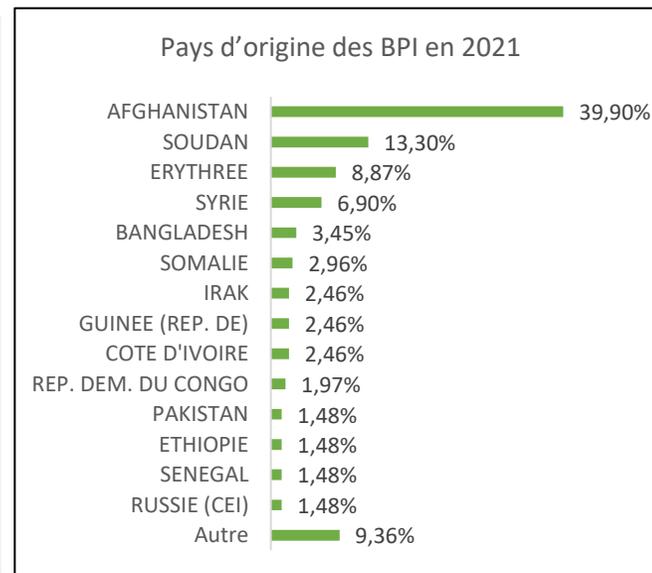
Des BPI présents majoritairement dans les centres urbains. La moitié d'entre eux sont situés à Dole, notamment en raison de la présence du CPH. 1 sur 5 est installé à Lons. Le reste est disséminé sur le reste du territoire, dans les parties rurales du Département.

Environ la moitié des BPI sont passés par d'autres régions avant leur arrivée sur le territoire. La plupart arrive sur le territoire dans le cadre de la territorialisation des flux migratoires décidée au niveau national et à la suite d'une orientation par l'OFII. Le Jura n'est donc généralement pas un choix pour ces publics et cette variable conditionne leur parcours d'intégration sur le territoire.

Près de 4 BPI sur 10 sont originaires d'Afghanistan en 2021.

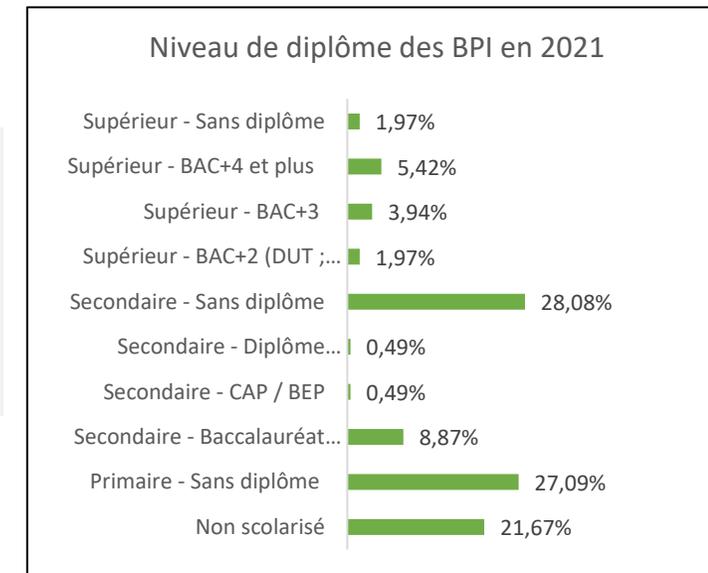
13,30% sont originaires du Soudan, 8,87% d'Erythrée et 6,90% de Syrie.

Une évolution des pays d'origine est constatée ces dernières années : auparavant, davantage des réfugiés issus de Kosovo et d'Albanie, avec des communautés organisées sur le territoire. Aujourd'hui, des pays d'origine beaucoup plus diversifiés, en lien avec la territorialisation des flux.



Données OFII - 2021

Plus d'un BPI sur 5 n'a pas été scolarisé dans son pays d'origine et une majorité n'a obtenu aucun diplôme.



Données OFII - 2021

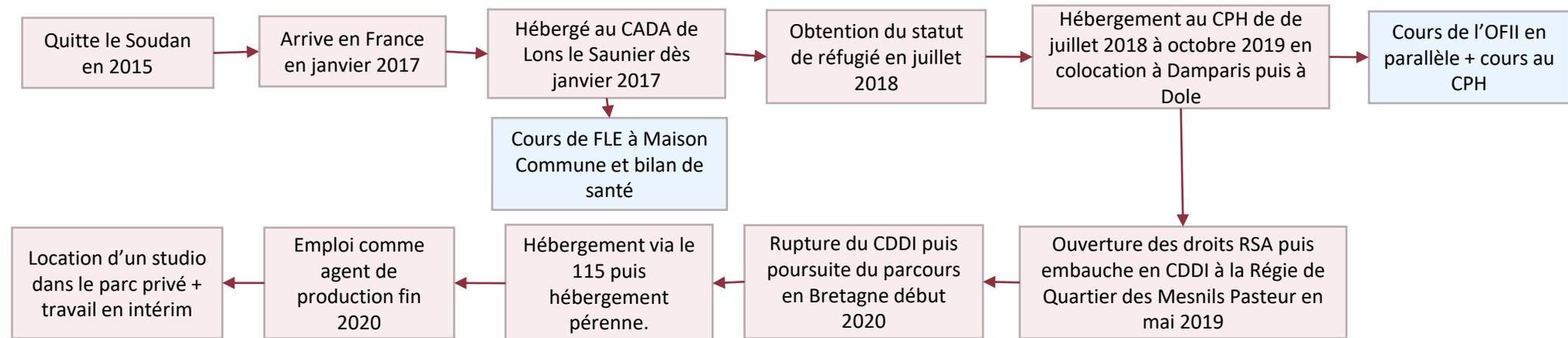
II. Eléments généraux sur le territoire

Parcours des BPI dans le Jura

Dans le Jura comme ailleurs, le parcours d'un BPI vers l'intégration et l'autonomie est rarement standard et linéaire. Il dépend de la situation initiale de la personne, de son parcours d'exil, du délai d'obtention du statut, du niveau en langue française ou encore de ses difficultés périphériques. Cela suppose des besoins de coordination pour éviter les ruptures de parcours.

Voici quelques illustrations de ces parcours variés issus d'entretiens réalisés avec des BPI. *Les noms ont été modifiés. Les parcours complets sont disponibles en annexe.*

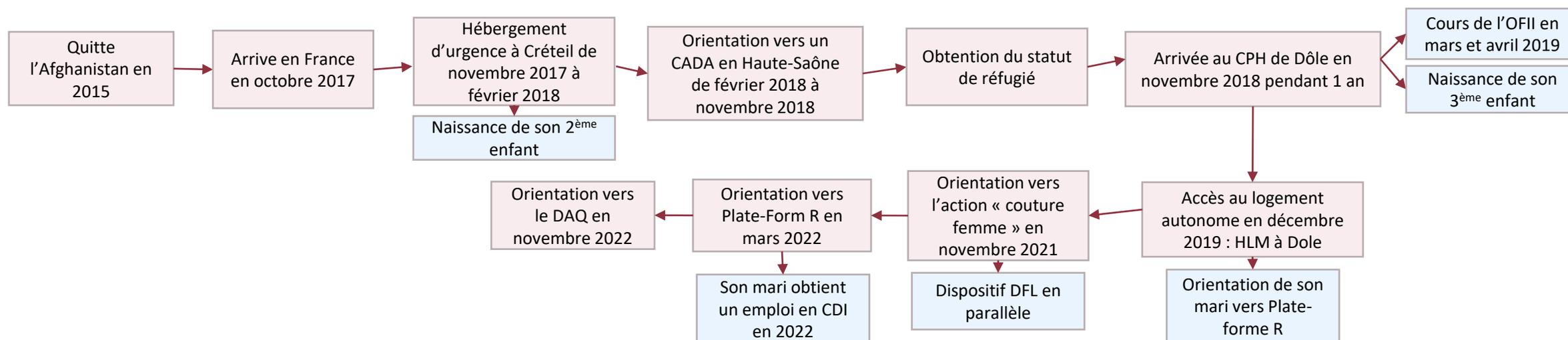
Parcours d'Abngi, 28 ans, d'origine érythréenne



II. Éléments généraux sur le territoire

Parcours des BPI dans le Jura

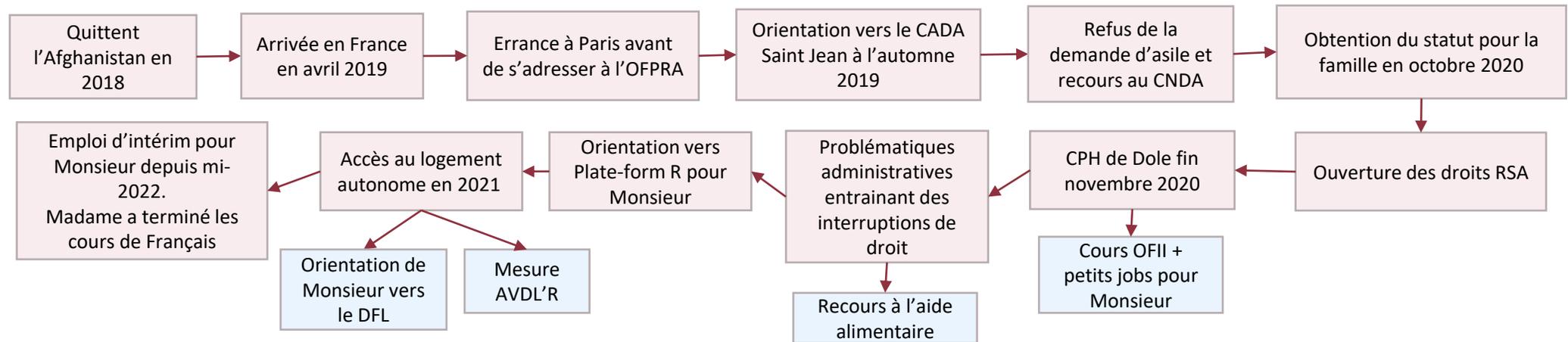
Parcours de Samia 33 ans, d'origine afghane, mariée et mère de 3 enfants



II. Éléments généraux sur le territoire

Parcours des BPI dans le Jura

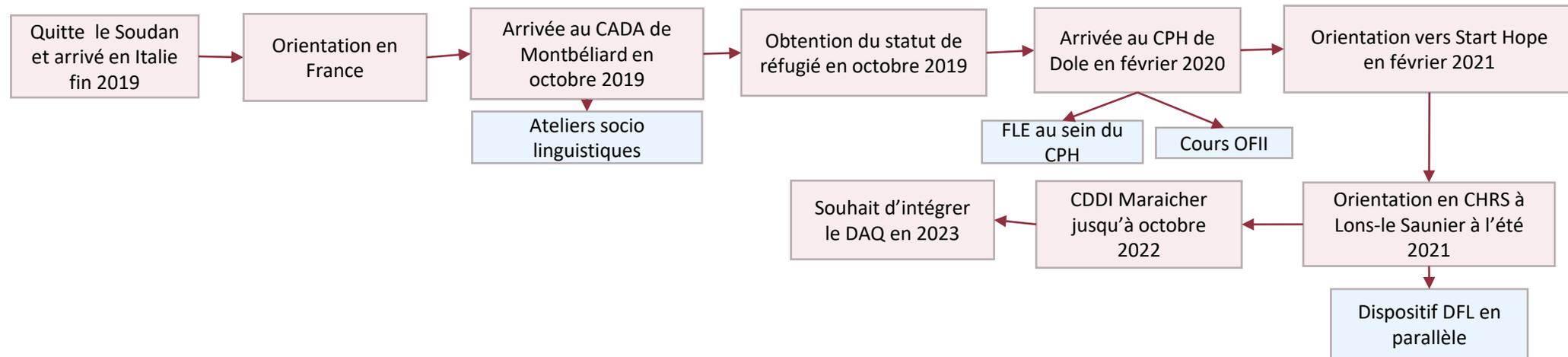
Parcours de la famille Habar, couple de 27 et 33 ans originaires d'Afghanistan. 5 enfants.



II. Eléments généraux sur le territoire

Parcours des BPI dans le Jura

Parcours de Samir 24 ans, d'origine soudanaise



II. Eléments généraux sur le territoire

Une diversité d'acteurs intervenant sur les différentes composantes de l'intégration



Acteurs intervenant de manière transversale sur chacune des composantes de l'intégration

Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Hébergement / Logement	Mobilité	Compétence linguistique	Accès au droit	Lien social et adhésion aux valeurs de la République
<p>Dispositifs BPI</p>	<p>Hébergement</p>	<p>Principaux opérateurs</p>	<p>Financeurs/prescripteurs</p>	<p>Ouverture des droits</p>	<p>Engagement citoyen</p>
	<p>CADA/HUDA CHRS FJT CPH SIAO</p>		<p>RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>		
<p>Service public régional de formation</p>					
<p>RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE</p>					
<p>Service public de l'emploi</p>	<p>Bailleurs sociaux</p>		<p>Mission Locale pôle emploi</p>		<p>Autres acteurs associatifs</p>
	<p>Néolia AL Groupe ActionLogement</p>		<p>Formation</p>	<p>Accès aux soins</p>	
<p>Parrainage</p>	<p>Grand Dole habi(t)at</p>		<p>Ensemble des OF conventionnés</p>		
	<p>LA MAISON POUR TOUS</p>		<p>Dispositifs BPI</p>	<p>Accès aux soins</p>	
	<p>SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT</p>	<p>Aides à la mobilité</p>			
<p>Mouvement des Entreprises de France</p>			<p>Acteurs associatifs</p>	<p>CMP</p>	
<p>Groupements d'employeurs</p>				<p>SAINT-YLIE JURA</p>	
				<p>Association Antigone</p>	
					
<p>Réseau de SIAE</p>					
					<p>Actions financées dans le cadre de la politique de la ville</p>

III. Analyse de la situation pour chacune des composantes (offre mobilisable, forces et faiblesses)

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

En synthèse

Principales forces

- L'émergence de dispositifs dédiés comme « Hope » ou « Plateform'R » sont des solutions pour l'insertion vers l'emploi des BPI.
- Des accompagnements de type "parrainage" proposés notamment par la CMA, le MEDEF, Maison Commune, contribuent à l'insertion des BPI.
- Les groupements d'entreprises en tension et les branches professionnelles sont investis pour faire connaître l'économie locale, faciliter la formation et l'insertion des BPI dans les métiers en tension.
- L'offre de formation qualifiante et pré-qualifiante sur le territoire (DAQ FLE, formations intégrant du FLE à visée pro) correspondent aux besoins de BPI.
- Certains titres professionnels sont facilement accessibles aux BPI (ex : TP électricité, peintre, logistique ou restauration) en particulier lorsqu'ils sont délivrés par blocs de compétences.
- Les acteurs du SPE adaptent leurs modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques des BPI (CEJ allophone, conseillers référents réfugiés...).
- L'IAE, si elle est en capacité de mobiliser les étayages nécessaires (accompagnement renforcé, FLE...) peut être une solution préalable à l'emploi durable pour des BPI.

Faiblesses et leviers d'amélioration

- Des dispositifs spécifiques qui ne permettent pas d'absorber l'ensemble des volumes de BPI.
- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle qui reste plus difficile pour certains BPI (les femmes, les jeunes, les BPI ayant peu été scolarisés dans leur pays d'origine, les BPI trop marqués par leur parcours d'exil...). Pour les femmes, une absence de solution de garde d'enfants (ex: halte-garderie) freinant l'accès à l'emploi.
- Un référent de parcours chef de file parfois difficile à identifier pour le BPI lorsque plusieurs acteurs sont investis dans l'accompagnement.
- Certains employeurs restent réticents à engager des BPI du fait des représentations vis-à-vis de ces publics et d'ambiguïtés qui persistent sur les différences entre demandeurs d'asile et BPI, notamment dans les secteurs les moins en tension.
- Une réticence à signer un CDI parfois constatée chez les publics BPI y préférant l'intérim ou le CDD.
- Une lisibilité de l'offre d'insertion vers l'emploi partielle pour certains acteurs constituant un enjeu sur l'orientation des publics vers le dispositif le plus adapté.
- L'offre d'IAE est insuffisante sur certains territoires et la part de public allophone que peut intégrer chaque structure varie fortement (selon nature de l'activité, modèle d'organisation). Par ailleurs, l'impossibilité de réaliser des "immersions" dans les structures d'IAE pour les BPI freine le travail d'acculturation aux règles du travail en France.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Illustration par un parcours de réfugié

Abngi, 28 ans, d'origine érythréenne : Un parcours chaotique d'accès à l'emploi

Réfugié au Soudan quand il était en bas âge, Abngi a commencé à travailler très jeune sur l'exploitation familiale puis, "à la ville" comme journalier, notamment pour un boulanger ambulancier. Il a également effectué des travaux de soudure, réalisant des objets du quotidien. Cette dernière activité, menée sans protection lui a abîmé la vue.

Après son arrivée en France, et l'obtention du statut de BPI, Abngi réside au CPH de Dole. Il décroche rapidement un contrat en CDDI à la Régie de Quartier des Mesnils Pasteur.

Après un premier contrat de 6 mois, il souhaite stopper au cours du second. Travailler au long cours, selon des horaires conventionnels, dans la même structure, renforce son anxiété.

"J'ai besoin de sentir que je peux partir, je veux pas être attaché".

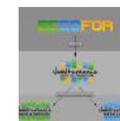
Abngi décide alors de rejoindre des amis en Bretagne et recommence un parcours d'hébergement pendant plusieurs mois, avant de trouver un emploi à Quiberon comme agent de production saisonnier, puis décroche des missions d'intérim dans une entreprise agroalimentaire à Vannes. Voilà bientôt un an qu'il occupe ce poste, privilégiant les missions intérimaires au CDI.

Récit complet du parcours d'Abngi en annexe.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Actions en faveur de l'insertion professionnelle des BPI ou des étrangers primo-arrivants

Dispositifs spécifiques aux BPI



L'AFPA anime le dispositif **HOPE** (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi) et **Start Hope** consistant en des formations aux métiers en tension, à destination des moins des réfugiés de 25 ans, avec une certification à la clé. Le dispositif propose un accompagnement socioprofessionnel, un hébergement pour les bénéficiaires et permet la pratique du français.

Le volume de bénéficiaires accompagnés n'a pas été communiqué à ce jour.

Coop Agir porte le dispositif **Plateform'R** qui vise à valoriser les compétences des BPI à travers un atelier des habiletés et talents et un accompagnement transversal vers l'emploi.

Le dispositif comprend **des cours de FLE individualisés** (pas de niveau minimum requis à l'entrée), **des ateliers collectifs** visant à se familiariser avec le monde du travail, et **des mises en situation de travail** à travers 3 supports d'activités (mécanique vélo, rénovation mobilier et cuisine). Une **option « supplément d'art »** existe également pour identifier des aptitudes particulières dans les domaines de l'art ou de l'artisanat d'art.

Les bénéficiaires signent un **contrat de travail pour 6 mois** (Contrat en CUI CAE de 15h par semaine pour les + de 25 ans ou Contrat PEC jeunes pour les – de 25 ans) mais l'accompagnement se poursuit pendant 24 mois.

2 sessions de 6 mois par an en flux continu, à Dole. **24 parcours par an.**

Fin 2022, parmi les 28 participants aux 3 premières sessions, 21 ont réalisé un stage ou une immersion, 8 ont accédé à la formation/qualification, 17 ont accédé à l'emploi (CDD ou intérim principalement).

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Actions en faveur de l'insertion professionnelle des BPI ou des étrangers primo-arrivants

Adaptation des modalités d'accompagnement du SPE aux BPI



La Mission Locale de Dole Revermont déploie un Contrat d'Engagement Jeune spécifique aux allophones (**CEJ Allophone**). 4 sessions de 8 personnes par an.

Des actions de découverte des métiers en tensions et d'aide à l'intégration et au maintien dans l'entreprises à destination des publics allophones sont déployées. 12 places annuelles, 1 à 2 session/an.

2 conseillères sont spécialisées dans l'accompagnement des BPI et ont un rôle de coordination de leur parcours (ex : lien avec les structures d'hébergement).

La Mission Locale Sud Jura dispose de 3 CIP ayant la référence « migrants ».

L'accompagnement Mission Locale de droit commun s'applique également aux BPI de 16 à 25 ans :

- **PACEA** : cadre contractuel permettant de mobiliser l'offre de services Mission Locale. Une indemnité peut être proposée.
- **Contrat d'Engagement Jeune** (si pas de frein linguistique) : parcours de 6 à 12 mois combinant accompagnement individuel et collectifs et une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros/mois.
- **Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)** (si besoins spécifiques identifiés).



L'accompagnement des BPI proposé par Pole Emploi repose sur le droit commun : mobilisation de l'accompagnement renforcé, de l'accompagnement global ou orientation vers des dispositifs adaptés portés par les partenaires
Des conseillers en référence pour les publics réfugiés existent dans certaines agences.

Possibilité de recourir au **Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL)** en amont des dispositifs de droit commun.
A destination des jeunes extra-européen ne disposant pas d'un niveau A1.
Parcours d'une durée de 3 à 6 mois.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Offres de formation mobilisable

Formation qualifiante et pré-qualifiante



Le Programme Régional de Formation (SPRF)

Dans le cadre de son programme régional de formation, la Région Bourgogne-Franche-Comté porte plusieurs dispositifs, non spécifiques aux BPI mais pouvant être mobilisés dans le cadre de leur accompagnement :

1) Dispositif de Formation Linguistique : Ce dispositif permet d'approfondir les bases apprises dans d'autres dispositifs ou de valider un niveau A2. Il s'adresse aux publics en situation d'illettrisme + publics en besoin de FLE.

2) Dispositif Amont à la Qualification (DAQ 2.0) dont l'objectif est de renforcer l'employabilité des publics fragiles et de préparer un projet pro et de qualification. 60 sites dont Dole, Lons le Saunier, Champagnole, Arbois, Poligny, St Claude et Morez. Prérequis linguistique : Niveau A2.

Existence d'un DAQ FLE à Lons et Dole.

Marchés qualifiants : Offre de formation qualifiante de la Région. 75 sessions de formation en 2021 dont 44 à Lons, 18 à Dole, 13 sur le Haut-Jura.



Les actions spécifiques Pôle Emploi

AFC

Plusieurs actions de formations conventionnées (AFC) ont été déployées par Pôle Emploi sur le territoire du Jura. Le dispositif mêle apprentissage de la langue, formation et mise en situation de travail : des actions AFC spécifiques qui dépendent du projet et du niveau de maîtrise de la langue française dans le cadre du PIC comprenant du FLE. Ont notamment été mises en œuvre : Une action AFC commis de cuisine, une action AFC préparateur de commande.

POEC

Les POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) sont un dispositif de formation financé par les OPCO à destination des demandeurs d'emploi et mis en œuvre par Pôle Emploi.

Le dispositif permet de suivre une formation professionnalisante dans des secteurs dépendant des besoins exprimés par les branches professionnelles.

Le dispositif reste peu développé dans la Jura pour les publics BPI.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Offre d'insertion par l'activité économique

Un réseau important de SIAE sur le territoire Jurassien (ACI, AI...)

SIAE – Bassin de Lons-le-Saunier



SIAE – Bassin de Dole



SIAE – Bassin de Saint-Claude



Source : Diagnostics territoriaux Flash « Emplois Compétences » réalisés par Terre d'Avance - 2020

- Des SIAE sont présentes sur l'ensemble du territoire Jurassien même si leur nombre est moins important sur le Bassin de Saint-Claude.
- Les structures d'IAE portées par des acteurs de l'accompagnement des BPI (Association Saint Michel le Haut, Coop Agir...) facilitent l'accès des BPI aux dispositifs.
- La part de public allophone que peut intégrer chaque structure varie fortement (selon nature de l'activité, modèle d'organisation). Certaines ont développé des outils facilitant l'intégration de publics allophones (ex : utilisation de pictogrammes pour communiquer, FALC "Je découvre le travail, je découvre l'entreprise" du Pôle Ressources IAE, mise en place de formations FLE à l'interne) mais ces démarches ne sont pas généralisables à l'ensemble des secteurs d'activité.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Mobilisation des employeurs

Des initiatives menées par certains groupements d'employeurs

Plusieurs groupements d'employeurs sont particulièrement investis sur l'emploi des réfugiés. Parmi eux :

- **GEIQ Industries JURA.**
- **SOELIS** (groupement d'employeurs dans l'agriculture) portant une action spécifique pour former les réfugiés au métier de la vigne et de l'élevage.
- **ARIQ BTP BFC** qui a pour mission de favoriser l'insertion durable dans les entreprises du BTP, de demandeurs d'emploi, et notamment de jeunes, tout en leur assurant la formation professionnelle nécessaire à cette insertion (partenaire de Hope).

Des solutions d'accompagnement pour les employeurs

- La **plateforme RH de la CCI** accompagne les entreprises dans leurs problématiques, notamment de recrutement. Elle peut travailler ponctuellement sur des sujets en lien avec les BPI.
- La **DDETSPP** accompagne les entreprises sur le volet juridique de l'intégration des réfugiés.
- Sollicitations directes de certains employeurs auprès des structures d'accompagnement pour recruter dans les secteurs en tension (BTP, restauration, logistique).

Hébergement / Logement

En synthèse

Principales forces

- Une capacité d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile qui a fortement augmenté depuis 2018 notamment avec l'ouverture d'un CPH à Dole et une bonne répartition territoriale des hébergements.
- Concernant le logement social, un département moins tendu que les départements limitrophes mais une forte tension sur le parc social à Lons et Dole.
- Le dispositif « Passerelle » constitue une réponse temporaire efficace, bien que limitée en volume, dans l'attente d'un logement autonome.
- Les mesures d'AVDL'R favorisent l'accès et le maintien dans le logement des BPI.
- Le développement de colocations est une solution à la pénurie de logements, mais reste peu développée notamment en raison de résistances côté bailleurs (besoin d'assurance sur engagements solidaires dans la durée) et côté demandeurs (après plusieurs étapes en collectif les personnes aspirent majoritairement à un logement individuel).
- Globalement, peu de problématiques d'occupation des logements sociaux par les publics BPI.
- Les offices HLM jouent globalement le jeu de l'accueil des réfugiés.

Faiblesses et leviers d'amélioration

- Un « parcours d'hébergement » compliqué par les disponibilités en sortie de CADA/HUDA.
- Un phénomène d'engorgement des CHRS faute de place en CPH.
- Les logements sociaux de type « studio » à T2 sont particulièrement rares ce qui entraîne des délais d'attente très importants.
- La barrière de la langue et la complexité des situations administratives peuvent représenter des freins à l'attribution d'un logement social par les bailleurs.
- Certains acteurs de l'accompagnement déplorent une faible lisibilité de l'offre d'hébergement et des parcours disponibles.
- Un besoin d'accompagnement sur "Comment habiter et entretenir le logement" pour une part non négligeable de réfugiés.
- Des freins administratifs à la demande de logement social : absence d'avis d'imposition, numéro de sécurité sociale invalide...
- Les besoins des réfugiés en termes de logement HLM correspondent aux manques relevés de façon globale : petits logements, logements en rez-de-chaussée, logement hors ZUS.
- Des délais d'accès au logement HLM qui s'allongent (évalués à 6 à 8 mois sur Dole et Lons et plus longs hors ZUS).
- Une quasi-impossibilité d'accéder aux Logements HLM hors Jura pour les BPI.
- Pas de FJT à Lons le Saunier.
- Une problématique d'accès à l'hébergement à la sortie de HOPE (le dispositif étant dans certains cas utilisé principalement pour répondre à un besoin urgent d'hébergement).

Hébergement et logement

Illustration par un parcours de réfugié

Famille Habar, originaire d'Afghanistan : Un long processus d'accès au logement autonome.

Originaire d'Afghanistan, la famille Habar arrive au CADA le Saint Jean à l'automne 2019 et y reste un an jusqu'à l'obtention du statut de BPI pour l'ensemble de la famille.

Dès lors, la famille est accueillie au CPH de Dole, pendant un an, leur situation administrative restant complexe.

A l'été 2021, l'accompagnement vers le logement autonome est amorcé. C'est en novembre 2021 que la famille s'installe dans un logement HLM (dans lequel elle réside toujours) sur le quartier ZUS des Mesnils Pasteur, secteur qu'elle souhaitait pourtant éviter au départ. Cette installation se fait au terme d'un long processus, Monsieur et Madame ayant dans un 1er temps refusé plusieurs propositions de logements pour des motifs difficiles à comprendre.

Après une série d'entretiens d'explicitation, la famille retient le logement le plus spacieux, au détriment des autres critères, vraisemblablement dans l'espoir d'accueillir un jour la famille réunie au complet. Un autre élément semble avoir contribué à débloquer la situation, la prise de conscience qu'un logement n'est pas attribué "pour toujours".

Pour étayer cette phase de transition, le CPH sollicite une mesure AVDL'R, exercée par l'ASMH.

Récit complet de la famille Habar en annexe.

Hébergement / Logement

Structures d'hébergement pour les BPI

Une capacité d'hébergement qui a augmenté depuis 2018

HUDA (Hébergements d'urgences pour Demandeurs d'Asiles) à destination des demandeurs d'asile dans l'attente de l'instruction de leur demande, notamment après l'obtention du statut de BPI dans l'attente d'une autre solution.

3 HUDA dans le Jura portés par différents acteurs :

- **ASMH** : 49 places réparties dans le Département. Taux d'occupation de 82% en 2021.

- **CCAS de Lons** : 31 places. Taux d'occupation de 100% en 2021.

- **Association Saint Jean** : 185 places pour un taux d'occupation de 84% en 2021.

CADA

Les **Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)** offrent aux demandeurs d'asile un lieu d'accueil pour toute la durée de l'étude de leur dossier de demande de statut de réfugié. Cet accueil prévoit leur hébergement, ainsi qu'un suivi administratif un suivi social et une aide financière alimentaire.

2 CADA dans le Jura :

- **ASMH** : 203 places réparties dans le département (33 à Poligny, 38 à Arbois, 33 à Lons-le-Saunier, 30 à St-Amour, 28 à Salins-Les-Bains, 26 à Saint-Claude, 22 à Moirans en montagne). Taux d'occupation d'environ 70% en 2021.

- **Le Saint Jean** : 147 places dans 57 appartements modulables. Taux d'occupation de 86% en 2021.

CPH

Ouvert depuis 2018, le Centre Provisoire d'Hébergement porté par Coop Agir dispose de 50 places dont 18 places familles et personnes seules. (6 appartements) pour les personnes isolées et 32 places (7 logements) pour les familles (parents et enfants). Destiné aux bénéficiaires de la BPI.

En 2021 93 personnes ont été accompagnées, soit un taux d'occupation de 97%.

La durée moyenne de séjour est de 12,2 mois (contre 9 mois théoriques).

Les orientations sont pilotées par l'OFII dans le cadre de la territorialisation des flux migratoires et proviennent en majorité des CADA et HUDA de la Région.

Outre l'hébergement, le CPH propose un accompagnement social sur toutes les dimensions de l'intégration (accès aux droits, accès aux soins, apprentissage de la langue, accès à l'emploi ou à la formation, accompagnement à la scolarisation et la parentalité...).

Les HUDA et CADA sont financés par les crédits du programme 303 de la mission « immigration, asile et intégration ». Localement, les actions autour de ces dispositifs d'hébergement sont coordonnées par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations et par la préfecture à travers le Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (SRADAR). Les orientations des BPI ou des DA en CADA ou en HUDA se font par l'OFII présente au sein du territoire. Pour le Jura, la direction territoriale compétente est l'antenne de l'OFII située à Besançon.

Hébergement / Logement

Structures d'hébergement de droit commun

Une offre de droit commun applicable aux publics BPI

Actions du SIAO

En 2021, 7517 appels ont été effectués au 115 : 29% concernent une demande d'hébergement ou de prestation / 21% proviennent d'un partenaire / 17% pour un renouvellement de prise en charge / 17% par des usagers pour des demandes.

Au sein du SIAO, **40% des places sont dédiées aux BPI** depuis l'augmentation des capacités d'accueil du département.

Plus généralement, une augmentation constatée du nombre de demandes issues de la demande d'asile.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : a pour mission d'assurer l'accueil, le l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Certains BPI sont orientés vers un CHRS via le SIAO en sortie de CADA/HUDA dès lors qu'aucune place n'est disponible en CPH et qu'un accompagnement social reste nécessaire avant l'accès au logement autonome.

Il existe 108 places en CHRS dans le département :

Structure CHRS	Public accueilli	Places Théoriques	Nb de ménages
CCAS Lons	Isolés	16	106 personnes ont été accueillies en 2021
ASMH Dole	Isolés	29	89 personnes prises en charge en 2021
ASMH St Claude	Isolés	10	
ASMH Champagnole	Isolés	10	
Coop(Agir Parenthèse	Familles monoparentales	43	25 familles hébergées en 2021 soit 79 personnes
Total		108	75

Hébergement / Logement

Structures d'hébergement de droit commun

Une offre de droit commun applicable aux publics BPI

Dispositif ANH (Alternatives aux nuitées d'hôtel)

Le dispositif a ouvert en 2016 pour faire face à la saturation des hôtels. Plusieurs appartements « urgence » ont été mis à disposition du 115 pour les familles.

Ces appartements sont mis à disposition par les principaux opérateurs du territoire : Le CCAS de Lons, Coop' Agir et l'ASMH pour un total de 18 logements en 2021.

Allocation Logement Temporaire (ALT)

L'ALT est à destination des personnes défavorisées sans logement mais qui ont des ressources suffisantes pour payer un différentiel de loyer (RSA, AAH..) et dont la situation sociale ne justifie pas un accompagnement en CHRS.

148 places d'hébergement ALT sur le territoire jurassien réparties dans 60 logements portés par différents acteurs (ASMH, AIR, APANAL, ADLCA, CIDFF, CCAS Damparis, St Jean Morez, CCAS St Claude)

Foyer de Jeunes Travailleurs – Association le Saint-Jean

Le Saint Jean porte un Foyer de Jeunes Travailleurs "Habitat Jeunes" comportant 69 studios, situé à Dole, destinés aux 16 à 30 ans. Le projet pédagogique contribue à faciliter l'autonomie des jeunes via un accompagnement individuel et une animation collective, faciliter l'accès à l'emploi, favoriser l'engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des résidences, encourager le vivre-ensemble et la mixité entre les jeunes, tout en accompagnant les jeunes souhaitant s'installer dans un logement de droit commun.

Par ailleurs, des FJT existent à Besançon et Dijon, représentant une solution pour les jeunes ayant des projets de formation hors Jura.

Hébergement / Logement

Accès au logement de BPI

Des dispositifs conçus pour faciliter l'accès au logements autonome des BPI

Accompagnement AVDL'R – Coop Agir, ASMH, CCAS Lons de la Saunier

La mesure AVDL'R (Accompagnement Vers et Dans le Logement Réfugié) est un **dispositif adapté mis en place en 2020 pour répondre aux besoins spécifiques des BPI**. Cette mesure participe à l'accès et au maintien dans le logement, en proposant un **accompagnement social multidimensionnel** aux bénéficiaires. Pour bénéficier de cette mesure, il faut être proposé au SIAO par un prescripteur. Une fois l'orientation prononcée par le SIAO, l'admission en AVDL'R passe par un entretien avec la référente sociale qui présente le contrat d'engagement aux BPI. A la suite de cet entretien, la mesure AVDL'R est contractualisée. Les publics pouvant bénéficier de cette mesure sont : les BPI seuls ou en famille.

La mesure d'AVDL'R est exercée pour une **durée de 6 mois, renouvelable une fois** en fonction des besoins d'accompagnement.

En 2021 :

- 26 mesures AVDL'R ont été exercées par l'ASMH dont 15 renouvelées au bout de 6 mois avec une moyenne d'âge des bénéficiaires de 27 ans et une majorité d'hommes seuls.
- 25 mesures ont été exercées par Coop Agir, 21 personnes isolées et 4 familles avec une moyenne d'âge comprise entre 36 et 45 ans. 18 ont été renouvelées au bout de 6 mois.
- 24 mesures ont été exercées par le CCAS de Lons pour 51 personnes accompagnées au total, dont 2/3 de personnes seules. 3/4 ont mois de 35 ans.

Dispositif "Passerelle"

Ce dispositif d'hébergement est accessible aux BPI sortant de dispositifs d'hébergement type CADA/HUDA ou de l'hébergement généraliste. Les ménages ou personnes isolées récemment régularisés et détenteurs d'un titre de séjour peuvent également prétendre aux appartements Passerelle, si cela s'avère pertinent.

Les appartements Passerelle constituent une **solution d'accompagnement temporaire**. Il s'agit d'un dernier « **tremplin** » vers l'**accès au logement autonome**. Il incombe ainsi aux services prescripteurs de s'assurer que la personne pressentie pour ce dispositif dispose d'un socle d'autonomie minimum qui lui permettra rapidement ensuite l'accès à un logement autonome.

Ce dispositif est généralement complémentaire de la mise en place d'une mesure AVDL'R.

13 places à Dole et Lons-le-Saunier portées par l'ASMH, Coop Agir et le CCAS de Lons-le-Saunier.

Hébergement / Logement

Accès au logement de BPI

Offre de logement social mobilisable sur le territoire.

Etat des lieux du logement social dans le Jura.

En 2022, le Jura compte 14 146 logements sociaux pour 12 700 loués soit un taux d'occupation de 90%. Cela représente un ratio de 549 logements sociaux pour 10 000 habitants.

La grande majorité de ces logements sont de 3 ou 4 pièces et seuls 13.7% des logements sociaux sont des logements individuels, ce qui ne permet pas de répondre aux besoins particuliers des BPI, majoritairement en demande de logements individuels.

Ces logements sont répartis entre plusieurs bailleurs sociaux : Neolia, Grand Dole Habitat, Soliha AIS, La Maison Pour Tous.

Type de logement social dans le Jura (2022)	Nombre de logements
Individuels	1937
Collectifs	12189
1 pièce	499
2 pièces	2169
3 pièces	5399
4 pièces	5077
5 pièces ou plus	1003

Données Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

Hébergement / Logement

Accès au logement de BPI

Offre de logement social mobilisable sur le territoire

Focus sur le PDALHPD Jura 2019-2024

Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées vise à définir les objectifs et les moyens devant permettre aux personnes avec des difficultés spécifiques comme l'inadaptation des ressources et des conditions d'existences d'accéder à un logement décent.

Les objectifs de 2019 à 2024 s'articulent autour de 5 actions :

- Le logement d'abord et le maintien dans le logement des personnes touchées par des problématiques psychiques,
- Le logement et l'hébergement des jeunes,
- La prévention des expulsions,
- La lutte contre la précarité énergétique : réhabilitation du parc privé et public, l'accompagnement social,
- La lutte contre l'habitat indigne.

Ces actions sont financées par des appels à projet, des crédits de l'Etat, le conseil départemental, l'ARS, les bailleurs sociaux, l'URHAJ, Action logement, ANAH, la caisse des dépôts et consignation, FSL, AJENA, CAF, MSA.

Le PDALHPD du Jura ne contient pas de disposition spécifique à l'égard des publics BPI.

Mobilité

En synthèse

Principales forces

- Les transports en commun intra-ville fonctionnent bien à Lons et Dole.
- La mobilité entre villes est facilitée lorsqu'une gare est présente.
- Des acteurs présents à Lons et à Dole pour accompagner à la mobilité.
- Certains opérateurs proposent une offre de mobilité accessible aux publics BPI : location de deux roues, de vélos, de trottinettes ou transport micro-collectif...
- Les locations/ou achat de trottinette ou de vélo sont facilités sur le territoire.
- Existence d'un partenariat entre la Mission Locale de Dole et la Régie de Quartier pour la vente ou la mise à disposition de vélo "en urgence".
- Des aides financières au passage du permis sont mobilisables par les BPI auprès des acteurs du service public de l'emploi.
- Une auto-école associative propose des cours de français adaptés au code de la route.
- La Roue de Secours et le DAQ FLE proposent des cours de français adaptés au vocabulaire du code de la route.
- Existence d'un garage solidaire à Lons le Saunier
- L'apprentissage du BSR est facilité par des outils proposés adaptés. Les sessions sont nombreuses.

Faiblesses et leviers d'amélioration

- La mobilité est un enjeu majeur et un préalable à l'intégration sur le territoire des BPI.
- L'offre de transport ne permet pas de répondre efficacement aux besoins de déplacements entre les différents territoires.
- Les opérateurs travaillant la mobilité ne sont pas suffisamment nombreux sur le territoire.
- L'absence de solution adaptée de mobilité représente un coût important pour les associations (ex : mobilisation de bénévoles ou de salariés pour accompagner les BPI à leur rendez-vous).
- Des solutions alternatives comme le covoiturage sont insuffisamment développées sur le territoire.
- Le coût des formations au code de la route et au permis de conduire est un frein.
- Des actions FLE / code de la route qui ne s'inscrivent pas dans la durée.
- Une problématique importante de mobilité dans les zones rurales et sur les trajets entre villes.
- Il manque un recensement de l'offre de mobilité sur le territoire (connaissance partagée des dispositifs, de l'offre de service des plateformes mobilités, des aides proposées par les différents acteurs).
- Le recours à un interprète pour le passage du code de la route ou du permis est difficile à mobiliser (manque de lisibilité sur les disponibilités).
- Sur la conversion des permis de conduire, un manque de fluidité sur les procédures (procédures longues, nombreuses allers retours avec la Préfecture).

Mobilité

Illustration par un parcours de réfugié

Abngi, 28 ans, d'origine Erythréenne : Lever les freins à la mobilité, un objectif difficile à réaliser

Alors qu'il est hébergé au CPH de Dole, Abngi est installé dans un logement HLM sur la commune de Damparis avec 2 autres jeunes réfugiés. La cohabitation lui convient tout à fait mais il se sent isolé, loin de la ville et des services. Il finira par s'installer à Dole quelques mois plus tard.

Après être passé par le Jura, Abngi décide de s'installer durablement en Bretagne où il a retrouvé des amis.

Aujourd'hui en emploi et logé dans le parc privé, c'est sur les conseils d'un ami qu'il décide de s'inscrire à la préparation du code de la route sur une plateforme en ligne, mais son projet n'avance pas.

"C'est moins cher mais ça ne marche pas, c'est comme si ils avaient perdu mon dossier, j'écris, j'écris mais ils ne répondent pas, ça fait des mois que ça dure".

Dans un avenir proche, Abngi souhaite rester en Bretagne mais voudrait rejoindre Rennes, notamment pour des raisons de mobilité :

"C'est plus grand, il y a les bus, le métro, j'ai déposé une demande de logement là-bas".

Récit complet du parcours d'Abngi en annexe.

Mobilité

Opérateurs en faveur de la mobilité

Plusieurs opérateurs en présence sur le territoire



La Roue de Secours

Présente à Dole et à Besançon, La Roue de Secours propose la location de deux roues et de voitures dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle ainsi que des cours de codes pour personnes étrangères sur prescription.



Les Restos du Coeur

L'association met en place ponctuellement du transport micro-collectif à la demande, organisé par le réseau de bénévoles par les bénévoles.



Association Garage Solidaire du Jura

Situé à Montmorot près de Lons-le-Saunier, le garage solidaire s'adresse aux allocataires RSA, aux travailleurs handicapés ou aux personnes prescrites par un travailleur social. Il est possible d'y louer ou acheter un véhicule, ou d'effectuer des réparations à des tarifs préférentiels.



AIR 39

Présente à Lons le Saunier, l'association AIR porte une plateforme mobilité qui donne des informations sur l'offre de mobilité ; propose un accompagnement ; de la location de deux roues, vélos électriques, trottinettes, ainsi que du transport micro-collectif, en charge d'acheminer au quotidien le personnel en insertion de plusieurs SIAE locales et vers l'AFPA pour de l'aide à la prise de poste lors des premières semaines d'intégration dans une entreprise ou un dispositif.

Autres initiatives

- Présence d'un garage solidaire à Lons-le-Saunier ;
- Partenariats entre certaines structures accompagnant des BPI et des associations pour accéder à des tarifs de location de vélo ou trottinettes à prix réduits (ex: Entre la Mission Locale de Dole et la Régie de Quartier) ;
- Un réseau de bénévoles de différentes associations et structures qui se mobilise pour accompagner les BPI dans leurs différentes démarches (rendez-vous médicaux, rendez-vous administratifs...).

Réciprocité des permis de conduire

Pour les personnes ayant un permis étranger, il est possible d'échanger son permis contre un permis français, pour cela il faut que le permis soit en cours de validité, qu'il ait été délivré par un état pratiquant l'échange réciproque des permis de conduire avec la France et dans lequel vivait la personne avant de s'installer en France et avoir été rédigé en français ou être accompagné d'une traduction officielle.

Les conditions d'échange des permis de conduire étrangers sont récapitulées sur le site de la préfecture du Jura :

<https://www.jura.gouv.fr/Demarches/Permis-de-conduire#!/Particuliers/page/F1460>



Le passage du permis de conduire

Présence d'une auto-école associative à Lons-le-Saunier portée par l'association Maison Commune (24 places par an). L'offre de service comprend notamment des cours de français adaptés au code de la route : « Alpha code ».

Compétence linguistique

En synthèse

Principales forces

- De nombreux opérateurs intervenant sur les formations linguistiques, aux différentes étapes du parcours du BPI (OFII, SPE, associations, Région, structures d'hébergement, , certaines SIAE...).
- Le renforcement du nombre d'heures FLE des parcours obligatoires OFII.
- Des dispositifs comme Hope, DAO FLE, Platform'R permettent une approche intégrée activité/FLE.
- Des formations linguistiques globalement de qualité, autant au niveau du Français Langue Etrangère que des Ateliers Socio Linguistiques.
- Le Dispositif de Formation Linguistique de la Région maille l'ensemble du territoire jurassien.
- Certaines structures d'IAE développent des outils pour pallier la problématique de maîtrise de la langue (ex: usage de pictogrammes dans le secteur du nettoyage). Néanmoins, ces pratiques ne sont pas généralisables à l'ensemble des secteurs d'activité.

Faiblesses et leviers d'amélioration

- Des manques sont identifiés sur l'offre de formation pré niveau A1 ainsi que sur l'alphabétisation à destination des publics n'ayant jamais été scolarisés.
- Une difficulté à répondre à certains besoins de formation à l'écrit, faute d'offre adaptée ou de lisibilité de l'offre existante (ex : besoin de travailler l'écrit niveau A2).
- Des formations souvent saturées et insuffisantes en nombre sur certains secteurs (ex : St Claude, Arbois).
- Les cours obligatoires dans le cadre du CIR ne suffisent pas à eux seuls à former à un niveau nécessaire à une autonomie administrative, à l'insertion vers la formation et l'emploi.
- L'augmentation du nombre d'heures de l'OFII peut "faire peur" aux BPI.
- Des attestations de niveau A1 au sortir de l'OFII manquant parfois de fiabilité.
- Certaines formations linguistiques déploient une pédagogie peu adaptée aux besoins des BPI.
- Un manque d'accompagnement des bénévoles en intervention sur les ateliers sociaux linguistiques
- Peu de dispositifs permettant des parcours continus d'apprentissage de la langue.
- Une absence de coordination entre les différents opérateurs de la formation linguistique pouvant limiter la continuité de parcours des BPI et aboutir à une forme de concurrence entre dispositifs.
- Pas de plateforme d'évaluation et d'orientation des BPI pour coordonner le parcours des apprenants.
- Un manque de formation adaptée pour un apprentissage rapide de la langue (en termes de durée et d'intensité).
- Une offre de formation "en ligne" globalement inadaptée aux besoins des BPI.

Compétence linguistique

Illustration par un parcours de réfugié

Samia, 33 ans, d'origine Afghane : Un accès à la formation linguistique retardé pour des problématiques de garde d'enfants.

Après l'obtention du statut, Samia et sa famille arrivent au CPH de Dole. Samia démarre alors les cours OFII en mars 2019 dans le cadre du CIR (200h prescrites). Cependant, elle est enceinte de son troisième enfant et doit garder le second encore en bas-âge, ce qui l'empêche de poursuivre l'apprentissage du français comme elle l'aurait souhaité.

A cette période, le plus difficile pour Samia reste de ne pas pouvoir communiquer en français : *"Je ne pouvais rien faire seule !"*

Il faudra attendre novembre 2021 pour que Samia soit orientée vers le DFL (192h prescrites) après avoir stabilisé des solutions de garde pour ses enfants, puis intègre Plate-form'R en mars 2022 où elle renforce son niveau en français.

Récit complet du parcours de Samia en annexe.

Compétence linguistique

Dispositifs de formation linguistiques mobilisables

Offre de formation linguistique pérenne portée par les acteurs publics

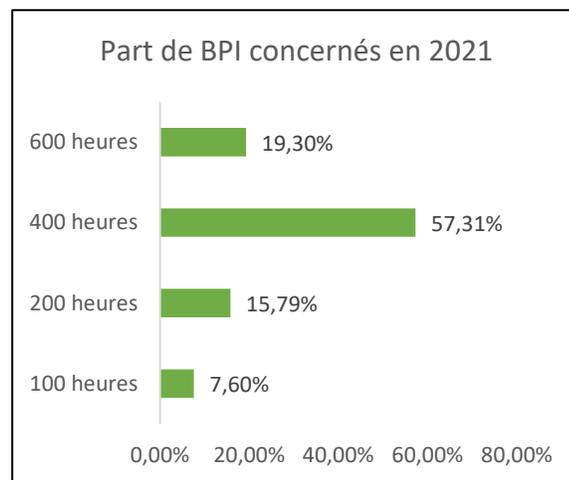


Cours obligatoires dans le cadre du CIR - OFII

Au moment de la signature de leur CIR, les bénéficiaires ayant une prescription linguistique (2/3 des cas) bénéficient d'un volume de cours de Français variant entre 100 heures et 600 heures en fonction du niveau.

Ces cours ont vocation à valider un niveau A1.

Dans le Jura, contractualisation avec l'IFRA avec des sessions à Lons le Saunier, Dole, Saint-Claude et Morez.



Données OFII - 2021

Dispositif de Formation Linguistique - Région

Ce dispositif permet d'approfondir les bases apprises dans d'autres dispositifs ou de valider un niveau A2. Il s'adresse aux publics en situation d'illettrisme + publics en besoin de FLE (en complémentarité avec les dispositifs de l'OFII et dispositifs financés par le BOP 104).

Le parcours est individualisé avec un diagnostic à l'entrée.

Déroulé : 2 jours par semaine, rémunérées par la Région soit 20 à 25 heures par semaine.

L'objectif est de progresser d'au moins un niveau.

Certaines sessions se déroulent en horaires atypiques.

Les travailleurs sociaux accompagnant des BPI peuvent orienter vers ce dispositif.

Compétence linguistique

Dispositifs de formation linguistiques mobilisables

Offre de formation linguistique ponctuelle en fonction des financements mobilisables

Ateliers Socio Linguistiques portés par les associations du territoire

Diverses associations présentes sur le territoire proposent un accueil inconditionnel des publics FLE, dont les BPI, et notamment : le Secours catholique à Lons le Saunier, Maison Commune à Lons, l'association Sara à Arbois, les Restos du Coeur ou l'association Femmes Debout à Dole.

Ateliers Socio Linguistiques mis en place à l'interne par les structures d'accueil des BPI

L'ASMH et le Saint-Jean proposent en direction de leur public des ateliers socio linguistiques visant à pratiquer la langue française dans des situations de communications courantes avec possibilité de valider un DELF ou un DILF à l'issue. En 2021, le CPH proposait 2 séances de FLE/FLI hebdomadaires à l'attention des réfugiés.

Formations FLE/FLI/ FLP

L'association Maison Commune à Lons-Le-Saunier propose, à l'attention des publics FLE et FLI, des formations avec 7 niveaux de compétences allant de l'alphabétisation aux formations à visée professionnelle. 2 formatrices à temps plein sont dédiées à ces formations.

Formacoop (Coopérative d'activité et d'emploi) mobilise ponctuellement des formateurs entrepreneurs afin de proposer des sessions de formation FLE à visée professionnelle ou "prévention routière" à Dole, visant spécifiquement un public BPI.

Ces formations sont financées dans le cadre de financements ponctuels (ex : AAP BOP 104).

Compétence linguistique

Dispositifs de formation linguistiques mobilisables

Autres initiatives contribuant à l'apprentissage de la langue

« Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

Dispositif destiné aux parents étrangers primo-arrivants autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement du système scolaire (dispositif en partenariat avec l'Éducation Nationale).

Il y a 12 ateliers OEPRE en BFC dont 2 dans le Jura situé à Lons le Saunier et Saint Claude. Les ateliers se tiennent une à deux fois par semaine tout au long de l'année dans des écoles primaires et des collèges.

Le dispositif vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union Européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant via l'apprentissage du français (comprendre, parler, lire et écrire) et via la connaissance des valeurs de la République et de la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Mesures PIAL (Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue)

Proposé par la Mission Locale, à destination des jeunes étrangers extra européens entre 16 et 25 ans « qui ne disposent pas du niveau minimal de maîtrise du français leur permettant une entrée dans les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion socio- professionnelle de droit commun et a fortiori un accès au marché du travail. »

Objectif : sécuriser l'accès des jeunes étrangers primo-arrivants aux dispositifs de droit commun (Avenir Jeunes, Ecole de la 2ème Chance, EPIDE, Contrat d'Engagement Jeunes, IAE...)

Concrètement, chaque jeune bénéficie de:

- une allocation sur une durée de 3 à 6 mois maximum
- une formation linguistique complémentaire à celle imposée par l'OFII à la suite de la signature du CIR (Contrat d'Intégration Républicain). Une telle formation est obligatoire. Possible en complément du PACEA pour viser un niveau A1.

Accès aux droits

En synthèse

Principales forces

Administratif

- Des partenariats existent entre les acteurs de l'accompagnement et la CPAM et la CAF pour régulariser les dossiers des personnes BPI accompagnées par les travailleurs sociaux ou pour l'ouverture ou le maintien des droits sociaux.
- Lors des interlocuteurs privilégiés sont identifiés (ex : à la CPAM ou à la Préfecture), la question de l'accès aux droits est facilitée.
- Le REJAD est un appui pour résoudre les problématiques les plus complexes.
- Un « Espace partenaires » en ligne actuellement en test sur CPAM St Claude. La plate-forme a vocation à s'étendre sur tout le département.

Accès aux soins

- Les soins des BPI sont pris en charge dès lors que le statut est obtenu.
- Les PASS de Lons et Dole sont fortement sollicités, y compris pour les publics BPI.
- Un suivi de santé est réalisé dans le cadre de l'accompagnement en CPH ainsi qu'en CHRS.
- Une médiation transculturelle existe pour améliorer la prise en charge des BPI, en particulier sur les questions de santé mentale.
- Le PTSM du Jura prévoit de favoriser la coordination et la professionnalisation des acteurs qui interviennent auprès des publics migrants.
- Les actions de formation mutualisées à l'attention des intervenants sont aidantes pour les professionnels (ex: sur l'identification et la prise en compte du stress post traumatique).

Faiblesses et leviers d'amélioration

Administratif

- Le constat d'un manque de lien entre Préfecture et opérateurs sur les sujets administratifs relatifs aux BPI.
- Des démarches dématérialisées ne facilitant pas l'autonomie des publics BPI (fracture numérique, maîtrise de la langue...).
- Des ruptures dans les parcours liés à la délivrance de récépissés couvrant des périodes courtes (radiation Pôle emploi, non versement prestations sociales ou RSA).
- Des banques parfois réticentes à ouvrir un compte pour les réfugiés.

Accès aux soins

- Une pénurie de médecins généralistes sur le territoire.
- Une absence d'offre adaptée sur la prise en charge psychologique des BPI rencontrant des traumatismes.
- Des professionnels de santé peu formés aux problématiques spécifiques des BPI (prise en charge psycho traumatique, écoute...).
- Des PASS saturées : plusieurs semaines d'attente pour les premiers accueils. Certains acteurs de l'accompagnement méconnaissent par ailleurs l'existence des PASS.
- La barrière de la langue demeure un frein important à l'accès au soin et à la compréhension des séances pour les bénéficiaires. Les solutions mobilisées relevant de la « débrouille », l'interprétariat professionnel étant coûteux et pas assez développé.
- La contribution et les apports du PTSM sont peu lisibles par les partenaires.
- La suppression des bilans de santé de l'OFII constitue un manque important.
- La médiation transculturelle peut faciliter l'accès aux soins mais ne constitue pas une réponse thérapeutique.

Accès aux droits

Illustration par un parcours de réfugié

Famille Habar, originaire d'Afghanistan : Un long processus d'accès au logement autonome.

La famille est accueillie au CADA Saint Jean à l'automne 2019.

La démarche de demande d'asile s'avère longue et fastidieuse compte tenu de la difficulté à réunir les pièces nécessaires dans un contexte de crise sanitaire. Après une première demande refusée, la famille obtient son statut et les démarches d'accès aux prestations familiales et au RSA sont entreprises par les référents CADA.

Néanmoins, plusieurs interruptions surviennent dans le versement des prestations familiales et du RSA, en raison de la difficulté à reconstituer les états civils.

Cette période de précarité financière renforce le sentiment d'insécurité de la famille. Pour étayer les périodes sans ressources, l'équipe du CPH où est hébergé la famille après l'obtention du statut, met en place des aides alimentaires et oriente vers les Restos du cœur.

Récit complet de la famille Habar en annexe.

Accès aux droits

L'accès au soin des BPI

Des dispositifs facilitant l'accès au soin

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS)

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, censées faciliter l'accès aux soins des personnes démunies ou n'ayant pas encore de droits ouverts sur le territoire : consultation médicale, prise en charge de médicaments.

Une PASS à Lons portée par l'association AIR. PASS extra hospitalière, qui accueille une majorité de publics demandeurs d'asile par les CADA de Dole, Saint Claude, Morez et Salins. 800 consultations par an grâce à deux médecins + volet vaccination avec une infirmière. La PASS accueille également des BPI n'ayant pas de médecin traitant.

Une PASS à Dole rattachée au Centre Hospitalier. Présence d'une infirmière, d'un psychologue, d'un dentiste et d'un médecin généraliste. Possibilité de recourir aux hépatologues ou diabétologues du CH. La PASS accueille en majorité des demandeurs d'asile (60%) mais également des réfugiés en cas d'orientation par un travailleur social (ex: problématique de langue ou difficulté à trouver un médecin).

Suivi de santé par le CPH

L'accompagnement dans le cadre du parcours en CPH comprend des suivis de santé : rendez-vous auprès de médecins généralistes, de spécialistes avec accompagnement aux consultations. Le CPH est également en lien avec la PMI pour le suivi des enfants.

Autres ressources mobilisables

Centre d'Examen de Santé à Dole : permanence une à deux fois par semaine, consultation avec un médecin généraliste.

Accès aux droits

L'accès au soin des BPI

Lever les freins à l'accès aux soins

Traduction des consultations

- Les professionnels de santé et les acteurs de l'accompagnement ont ponctuellement recours à ISM Interprétariat, notamment dans le cadre des consultations de santé mais c'est un dispositif coûteux.
- D'autres professionnels de santé expliquent se "débrouiller" avec des outils de traduction en ligne, bien qu'imparfaits, ou des traducteurs de type "Vasco".
- La traduction des consultations reste un enjeu fort, les professionnels de santé recourant souvent à des solutions peu satisfaisantes faute de solution adaptée, notamment le recours à des membres de la famille ou des proches maîtrisant davantage la langue, ce qui suppose une rupture du secret médical.
- Un appel à projet de l'ARS doit paraître en 2023 sur les besoins de traduction pour les consultations médicales.

Association Antigone

L'association ANTIGONE présente à Dole et Besançon a pour objectif de sensibiliser et de former les professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille sur les questions transculturelles qui peuvent sensiblement améliorer la prise en charge des BPI surtout sur les questions de santé mentale. Les sessions de formation abordent des thématiques précises et sont entièrement gratuites. En 2021, il y a eu au total 6 sessions de formations avec un total de 503 participations. 17% des participants venaient du Jura. La majorité des catégories professionnelles sont les travailleurs sociaux.

L'association a également lancé une équipe mobile de soins et de médiations culturelles à vocation régionale.

Des séances de médiation culturelles à destination des primo-arrivants sont organisées une fois par semaine à Lons-le-Saunier sur les problématiques psychiatriques, menées par un médecin pédopsychiatre.

Accès aux droits

L'accès au soin des BPI

Un PTSM dont les orientations prennent en compte les réfugiés

Plan territorial de santé mentale

L'axe 3 du PTSM du Jura prévoit de favoriser la coordination et la professionnalisation des acteurs qui interviennent auprès de la population migrante ou réfugiée adulte pour leur permettre un accès aux soins et aux accompagnements adéquats. Cela passe par :

- Le développement d'une formation spécifique pour les professionnels qui prennent en charge ce public ;
- Le volet prise en charge des migrants dans le cadre du projet « psycho traumatisme » du CHS.

En ce qui concerne les enfants, l'axe transversal n°4 préconise d'être acteur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une partie de cet axe se concentre sur les violences physiques et sexuelles faites aux jeunes migrants durant leur exil mais aussi à leur arrivée en France. Le plan prévoit donc une prise en charge du psycho traumatisme des enfants et des filles victimes issues des populations migrantes.

Une offre de soins en santé mentale qui reste limitée

CHS de St Ilye

Le CHS possède une équipe mobile de psychiatrie en possibilité de se déplacer au sien des structures d'hébergement de Dole ou du Nord Jura.

Centre Médico-Psychologique (CMP)

Lieu d'accueil permettant aux usagers d'être reçus en consultation par des médecins psychiatres, psychologues, assistants sociaux ou infirmiers.

Des antennes à Lons, Champagnole, Dole, Saint Claude.

Accès aux droits

Enjeux autour de l'ouverture des droits

Des partenariats et des outils pour faciliter l'ouverture des droits des BPI



Réseau Jurassien d'accès aux droits – REJAD

Création à l'initiative de la CPAM du Jura, le REJAD vise à impulser une synergie entre les différents acteurs œuvrant au sein du territoire jurassien afin de répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité

Y participent : Centres Hospitaliers, CCAS, CAF, MSA, CARSAT, PASS, Pole Emploi,...

Le REJAD vise à favoriser :

- l'accès aux droits et à la pleine citoyenneté des personnes en situation de précarité, de vulnérabilité, de rupture ou d'exclusion,
- La détection de situation de non-recours,
- Le repérage des besoins en termes d'information et de prévention.

A destination des professionnels de l'accompagnement des BPI, plusieurs sources d'informations généralistes existent (liste non exhaustive) :

- <https://leguidedurefugie.com/>
- <https://refugies.info/fr>

Ainsi que divers outils créés à l'initiative de structures ou réseaux au niveau local

- L'ARML a déployé des kits en anglais et en arabe pour les démarches administratives (ex : formulaires CERFA).

Lien social et adhésion aux valeurs de la République

En synthèse

Principales forces

- Le sujet de la création de lien social est un sujet « transversal » de l'accompagnement proposé par les opérateurs.
- Il fait partie intégrante de certains dispositifs dédiés (Plateform'R, Hope...).
- Un vivier important de bénévoles sur l'ensemble du territoire.
- La compréhension des « valeurs » fait généralement partie des axes de travail des ateliers sociolinguistiques souvent basés sur des situations de la vie quotidienne.
- Des acteurs de l'accompagnement proposent des activités de découverte de territoire; des activités culturelles et sportives à destination des BPI, dont certaines ont vocation à les mixer avec d'autres catégories de public.
- Des initiatives comme le « Festival des solidarités » contribuent à créer du lien entre BPI et jurassiens.
- Livret "Bienvenue en France" créé par le CCAS de Lons-le-Saunier est un bon outil pour amorcer la discussion sur les codes sociaux.
- Le lien entre acteurs de l'accompagnement, associations sportives et culturelles et BPI fonctionne bien.
- Des bénévoles impliqués (mais des disparités entre les territoires).
- La plus-value d'actions initiées dans le cadre de la Politique de la Ville visant à renforcer le lien social et favoriser l'intégration des habitants des QPV (ex : Action "Couture femmes").

Faiblesses et leviers d'amélioration

- Pour les acteurs de terrain, la priorité est l'acquisition des codes sociaux. La question de l'adhésion aux valeurs de la République intervient dans un second temps.
- Les actions visant à développer le lien social des réfugiés sont insuffisamment développées sur le territoire Jurassien.
- Le mentorat et parrainage reste insuffisamment développé sur le territoire pour les publics BPI.
- Des difficultés croissantes constatées sur l'intégration des jeunes réfugiés par rapport à l'apprentissage des codes sociaux.
- Un déficit de communication auprès de la population jurassienne pour positiver la présence de BPI sur le territoire.
- Manque d'ateliers sociolinguistiques.
- Des difficultés pour avoir des retours des parrains auprès des structures qui accompagnent les BPI.
- Certaines institutions (CPAM) manquent de contacts directs avec les BPI (passage presque systématique par les travailleurs sociaux).
- Pas assez de formation pour les professionnels et les bénévoles sur les sujets valeurs de la République et plus particulièrement repérage des signaux faibles (détection et réaction).

Compétence linguistique

Illustration par un parcours de réfugié

Samia, 33 ans, d'origine Afghane : Le lien social comme vecteur d'émancipation

A son arrivée en Région Bourgogne-Franche-Comté, Samia est hébergée pendant 9 mois dans un CADA en Haute-Saône qu'elle décrit comme les mois "les plus difficiles". Samia se sent isolée et anxieuse pour deux raisons principales : l'attente de la décision de l'OFPRA et l'impossibilité pour Samia de participer aux actions sociolinguistiques proposées par les associations locales du fait de l'absence de solution de garde pour son bébé.

Après l'obtention de son statut et plusieurs mois passés au CPH de Dole puis l'accès à un HLM, Samia est orientée par son assistante sociale sur l'action "Couture Femmes". Cette action représente pour elle une 1ère étape vers l'extérieur et lui permet notamment d'appréhender et mettre en place, très progressivement, des solutions de garde pour ses plus jeunes enfants.

Samia garde de cette étape un excellent souvenir et la sensation qui ira grandissant que "en France, les femmes peuvent faire des choses". Elle intègre ensuite le dispositif Plate-form'R où elle découvre les codes et les conditions de travail en France au sein d'un groupe mixte.

Aujourd'hui, Samia dit avoir "de la chance" parce qu'être une femme en France est plus facile, parce qu'elle s'exprime mieux et peut être plus autonome et active. Elle pense que l'accompagnement réalisé par son assistante sociale et ses référents CPH et Plateform'R l'ont particulièrement aidée.

Récit complet du parcours de Samia en annexe.

Lien social et adhésion aux valeurs de la République

Initiatives contribuant à la création de lien social et à l'adhésion aux valeurs de la République

Le lien social : un sujet transversal de l'accompagnement par les acteurs locaux

Les différents acteurs de l'accompagnement des BPI du territoire mènent des actions contribuant à favoriser la création de lien social pour les publics BPI. Cela peut se faire à travers des actions spécifiques aux BPI, ou dans le cadre d'actions ou d'évènements plus larges dans lesquels les BPI peuvent être intégrés. Ces différents leviers recouvrent différentes formes :

- Organisation d'un festival des solidarités à Arbois ;
- Organisation d'actions visant à mixer publics réfugiés et non réfugiés dans un objectif de mixité ;
- Mise en place d'accompagnement à la vie sociale et à la découverte du territoire ;
- Moments de convivialités divers (confection et partage de repas, activités sportives, sorties...);
- Mise en place de projets culturels divers impliquant des BPI (théâtre, concerts associant des réfugiés, réalisation de podcast par les réfugiés, projection de films sur l'exil ;
- Accompagnement à l'inscription dans des associations sportives et culturelles.

Plusieurs autres associations locales contribuent également à la mise en relation entre BPI et citoyens français :

- ACR – Accueil Citoyen de Réfugié – Nord Jura
- AJIR – Accueil Jurassien Intercommunautaire des Réfugiés – Bassin Lédonien, Jura Sud
- SARA – Solidarité citoyenne Avec les Réfugiés d'Arbois – Bassin d'Arbois

Des initiatives pour l'adhésion aux valeurs

Service Civique

La loi égalité citoyenneté votée le 27 janvier 2017 a notamment élargi les conditions d'accès au service civique pour les étrangers et les réfugiés en conformité avec les nouveaux titres de séjour du CESEDA. Les jeunes réfugiés peuvent ainsi s'engager dans une mission de service civique, et ce dès 16 ans.

Création d'un livret "Bienvenue en France"

A l'initiative du CCAS de Lons, un livret à destination des primo-arrivants a été créé. Il aborde notamment les enjeux de transculturalité et décrit les us et coutumes de la vie en France.

Coordination et partenariat

En synthèse

Principales forces

- Un « petit » territoire où il est facile de travailler ensemble.
- La coordination CIR-J a facilité le travail partenarial entre les différents opérateurs du territoire, notamment pendant la crise ukrainienne montrant une dynamique de coopération et une capacité à innover.
- La coordination CIR-J est globalement bien identifiée par les acteurs du territoire, et joue un rôle d'information.
- Les partenaires travaillent aujourd'hui en transparence et partagent de l'information pour répondre aux besoins.
- Une plus-value constatée des temps de mutualisation/formation inter-partenaires (temps de formation et de mutualisation de Social-Acte à destination des acteurs de l'intégration, réunions régulières entre la mission locale de dole et les CADA/HUDA...).
- Une structuration progressive de l'accompagnement aux différentes étapes du parcours des BPI dès l'arrivée sur le territoire.
- De bons liens entre la Préfecture, SIAO/115, les Missions Locales et les structures d'hébergement.

Faiblesses et leviers d'amélioration

- Un manque de temps d'échanges réguliers au niveau opérationnel entre les partenaires.
- Un turn-over important au niveau des structures qui insécurise le partenariat.
- Une coordination CIR-J moins visible ces derniers mois qu'à ses débuts pour certains partenaires.
- Un manque de lisibilité et de connaissance de l'existant qui persiste notamment pour les acteurs qui ne sont pas spécialisés dans l'accompagnement des BPI.
- Des articulations plus compliquées entre certains partenaires lors de transitions dans le parcours du BPI (changement de territoire, changement de situation administrative, changement d'âge...).

Coordination et partenariat

Focus sur le CIR-J



Comité d'Intégration des Réfugiés du Jura CIR-J

En 2018, le préfet, les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs publics et privés investis dans l'accompagnement et l'intégration des réfugiés décident de la mise en place d'une nouvelle instance : le comité d'intégration des réfugiés du jura (CIR-J).

Le CIR-J a vocation à permettre à l'ensemble des acteurs concernés par l'accompagnement des publics réfugiés de se connaître, se concerter afin de favoriser l'intégration des réfugiés.

Pour atteindre cet objectif, le CIR-J travaille avec de multiples acteurs (services de l'État, élus, bénévoles, professionnels de l'insertion, réfugiés, structures public et privé...) et réalise différentes missions :

- **Facilitation de la création de projet partenarial,**
- **Développement et mise à disposition d'outils et de dispositifs,**
- **Accompagnement des réfugiés dans leur parcours d'intégration,**
- **Coordination des acteurs de l'intégration pour fluidifier les parcours.**

Depuis 2018, Coop(Agir anime le CIR-J via une coordinatrice départementale dédiée. L'animation se décline de la manière suivante :

- **Un comité de pilotage stratégique** composé des principaux partenaires institutionnels et opérationnels qui fixe les orientations du dispositif et propose tout ajustement susceptible de renforcer la cohérence des dispositifs. Réunion une fois par an.
- **Des comités techniques** de suivi biannuels permettant de confronter les points de vue et d'élaborer des réponses sur mesure aux problématiques rencontrées. Ces comités associent les référents parcours Pôle Emploi, Mission locale, Structures hébergement, SIAE, organismes de formations, associations en charge des actions de formation socio linguistiques, CCAS, référents santé et éducation, centre sociaux et centres culturels, bailleurs publics et privés, employeurs et groupements d'employeurs, associations porteuses d'actions « périphériques »

Sur l'année 2022, l'action du CIR-J a été en grande partie consacrée à la gestion des déplacés ukrainiens.

IV. Préconisations pour le déploiement opérationnel

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

Principales préconisations

- Au niveau des BPI, imaginer un diagnostic compétences dès l'entrée dans le parcours de l'OFII (ex : rédaction d'un CV reprenant les occupations avant l'arrivée en France) pour accentuer la dynamique de parcours vers l'insertion.
- Pour les entreprises, travailler à lever l'ambiguïté entre le statut de demandeur d'asile et le statut de BPI pour ce qui est des modalités administratives de droit au travail.
- Contribuer à faire évoluer les représentations que peuvent avoir certaines entreprises sur l'employabilité des réfugiés afin de ne pas limiter l'insertion vers l'emploi des BPI à certains secteurs d'activité.
- Apporter une aide aux employeurs (IAE y compris) pour adapter les outils d'intégration/d'insertion professionnelle aux publics étrangers (traduction de l'affichage, simplification du vocabulaire...).
- Identifier un référent de parcours unique parmi les divers intervenants accompagnant le BPI pour gagner en efficacité, et faciliter la lisibilité de l'accompagnement par le BPI.
- Formaliser les étapes de passage de relais lorsqu'un changement de référent de parcours intervient.
- Maintenir l'accompagnement par le référent de parcours lors de la phase d'intégration dans un emploi ou dans un dispositif de formation (accompagnement en emploi).
- Lever les freins pour l'accès à la formation des BPI en possession de récépissés de demande de carte de séjour.
- Permettre la réalisation de périodes d'immersion dans les SIAE pour certains publics spécifiques dont les BPI ne maîtrisant pas la langue.
- Soutenir les SIAE dans la mise en place de formation FLE sur temps de travail, notamment en soutenant une approche mutualisée des besoins et la mise en place d'action en inter structures.
- Soutenir les initiatives menées par certains groupements d'employeurs visant à faire découvrir l'économie locale aux BPI (ex : agriculture, vigne...).
- Améliorer les représentations sur certains secteurs d'activité ou métiers auprès des BPI (ex : Agriculture).

Hébergement / Logement

Principales préconisations

- Pour l'accès à l'hébergement, assouplir la procédure SIAO en permettant, quand cela fait sens, d'accéder directement à un CHRS à la sortie d'un CADA.
- Développer l'offre de FJT accessibles aux publics BPI.
- Renforcer l'offre de logement social, notamment sur petits logements (studio à T2).
- Veiller à ne pas concentrer les propositions de logement des réfugiés sur les quartiers ZUS.
- Communiquer auprès des administrations et bailleurs sociaux sur les mesures et les circulaires facilitatrices pour l'accès au logement des populations les plus précaires, dont les BPI.
- Multiplier les mesures de type AVDL'R et logements "passerelle", en veillant à la prise en compte des femmes.
- Développer des solutions intégrées pour les moins de 25 ans dont l'absence de ressources stables ne permet pas l'accès au logement autonome.
- Renforcer les solutions de colocation en veillant à laisser les colocataires « se choisir » selon leurs affinités et en sécurisant le bailleur (ex: avec un système de bail glissant porté par la structure d'accueil).
- Déployer une action de sensibilisation à destination des bailleurs privés afin de favoriser l'accès au logement des publics BPI isolés.

Mobilité

Principales préconisations

- Créer un livret des horaires de bus adapté aux publics BPI en termes de présentation et de vocabulaire (à intégrer dans un livret d'accueil plus global).
- Structurer un réseau de covoiturage à l'échelle du Département qui pourrait s'appuyer sur les bénévoles des associations.
- Développer des dispositifs de parrainage sur la mobilité des BPI.
- Développer les actions d'apprentissage linguistique du vocabulaire du code de la route.
- Coordonner l'accompagnement à la mobilité des BPI afin de réaliser des diagnostics mobilité et de les appuyer dans les solutions les plus adaptées à leur situation.
- Améliorer la lisibilité de l'information sur les procédures de conversion de permis de conduire étranger pour les acteurs de l'accompagnement.

Compétence linguistique

Principales préconisations

- Systématiser un diagnostic et une évaluation du niveau linguistique avant l'obtention du statut BPI.
- Déployer un service d'évaluation des compétences linguistiques, accessible à tout moment du parcours pour orienter ensuite vers le dispositif le plus adapté.
- Harmoniser les pratiques d'évaluation des niveaux du CECRL.
- Adapter les modalités d'évaluation/recueil des attentes et du niveau de satisfaction des réfugiés sur les formations linguistiques.
- Coordonner l'offre de formation linguistique existante et établir un catalogue de l'offre dans le Jura.
- Démocratiser l'accès aux formations FLE et aux ASL, et le développement d'une offre de proximité pérenne.
- Mieux accompagner le développement des compétences à l'écrit, notamment pour les publics alpha : clarifier les objectifs à atteindre et adapter les outils et méthodes pédagogiques.
- Développer l'offre de formation en horaires atypiques.
- Permettre aux BPI sortis de l'OFII avant la fin de leurs heures de formation linguistique de continuer leur parcours a posteriori en cas de besoin.
- Développer une offre d'aide aux devoirs à destination des enfants de BPI.
- Soutenir la formation des intervenants professionnels et bénévoles sur le volet linguistique : sensibilisation et formations aux pédagogies adaptées aux profils FLE ou alpha.
- Connecter plus directement formations linguistiques et projet d'insertion professionnelle (mises en situation, didactisation de supports authentiques pouvant concerner également les conseillers, ASP, CIP, Encadrants techniques d'insertion...).
- Prendre appui sur de nouveaux vecteurs de formation (ressources numériques et applications en ligne...).

Accès aux droits

Principales préconisations

- Réactiver des conventions de partenariat avec les diverses administrations et communiquer sur les interlocuteurs privilégiés au sein de chaque administration (Préfecture, CAF, CPAM, ...).
- Communiquer sur les modalités de saisine et les objectifs du REJAD auprès des acteurs de l'intégration, en intégrant les 2 PASS de Dole et Lons.
- Communiquer auprès des banques pour faciliter les démarches d'ouverture de compte pour les réfugiés.
- Dès lors que la maîtrise de la langue est suffisante, orienter plus systématiquement sur les Maisons France Services les BPI ne maîtrisant pas les outils numériques.
- Développer l'offre d'interprétariat pour davantage de réactivité dans la prise en charge de situations urgentes (ex : problématiques de santé mentale) et pour être un appui efficace aux professionnels de santé.
- Renforcer les capacités d'accueil et de suivi psychologique et psychiatrique pour les réfugiés souffrant de troubles psychiques.
- Former l'ensemble des intervenants en charge des BPI aux problématiques de santé mentale.
- Sensibiliser les réfugiés aux problématiques de santé mentale et généraliser les actions de médiation transculturelle sur le sujet pour favoriser une meilleure identification des pathologies.
- Initier des actions spécifiques à l'attention des jeunes filles et femmes pour les informer en matière de contraception, soins gynécologiques, ...
- Garantir un suivi de santé pour les jeunes hors DNA.

Lien social et adhésion aux valeurs de la République

Principales préconisations

- Adapter les modalités de communication à destination des BPI pour les inciter à participer à diverses activités ou actions.
- Accompagner et animer le réseau des bénévoles accompagnant des BPI pour favoriser leur engagement dans la durée.
- Mobiliser le réseau de parrainage sur des missions autres que l'insertion professionnelle (culture, sport...).
- Encourager les démarches "d'aller6vers" notamment en prenant appui sur des réfugiés « ambassadeurs » .
- Déployer les actions contribuant à impliquer les BPI dans la vie de la cité en cohérence avec les dynamiques existantes (Ex : Actions Politique de la Ville,).
- Favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement institutionnel français (ex : compagnonnage bénévole/BPI sur certaines démarches administratives).
- Généraliser les portes ouvertes des institutions/administrations et des associations avec une attention particulière à l'accueil des BPI.
- Renforcer et diversifier la communication auprès de la société civile sur les BPI sur différents supports.
- Former et outiller les intervenants du champ de l'intégration sur les enjeux liés à : l'interculturalité, l'appropriation des valeurs de la république et des principes de laïcité, l'acquisition des codes sociaux, le repérage des signaux faibles, ...

Coordination et partenariat / approche transverse

Principales préconisations

- Place – mission du CIR-J : Clarifier ses missions (réunion d'information sur les missions et fonctionnement du CIR-J), renforcer son rôle d'information, de communication et de veille juridique auprès des partenaires du territoire.
- Au démarrage d'AGIR : Présenter à l'ensemble des partenaires le programme et l'organisation mise en place dans le département.
- Favoriser la mise en place d'un "Centre ressources" ouvert à la diversité des acteurs de l'intégration des BPI qui coordonnerait l'information, la formation et la professionnalisation des acteurs, sur l'ensemble des sujets clés de l'intégration des réfugiés (Information sur le droit d'asile et le droit des étrangers, didactique FLE, interculturalité, adhésion aux valeurs de la République, repérage des signaux faibles, accompagnement des traumatismes psychologiques...).
- Développer les temps de mutualisation et d'échanges de pratiques, entre les acteurs de l'accompagnement.
- Afin de favoriser l'interconnaissance mutuelle entre acteurs, organiser des réunions biannuelles réunissant un large panel d'acteurs du territoire pour partager les actualités sur les évolutions/activités de chacun et faire remonter les difficultés et les besoins.
- Face au turn-over constaté dans les structures, formaliser des outils à destination des acteurs de l'accompagnement, leur permettant de s'approprier l'éco système d'acteurs et les ressources du territoire. Ces outils pourront s'appuyer sur l'existant (ex : Offre de formation Emfor).
- Formaliser et diffuser un annuaire actualisé des acteurs de l'intégration à l'échelle départementale.
- Renforcer le partenariat entre acteurs de l'accompagnement des BPI et certains acteurs : Conseil Départemental, CPAM, CAF, en particulier.
- Dans l'accompagnement des BPI, développer le recours à des modes de communication adaptés à leurs usages et besoins (FALC, messages vocaux, messageries instantanées...).

V. Annexes

- 4 Parcours de BPI dans le Jura (prénoms d'emprunt)
- Listes des interlocuteurs rencontrés
- Glossaire

4 parcours de BPI dans le Jura

Les prénoms ont été modifiés

Parcours de réfugiés

Parcours n°1 : Samia*

Les éléments de parcours sont précisés par les référent.e.s CPH et Plate-form'R.

Samia a 33 ans. Elle est originaire d'Afghanistan. Elle est mariée et mère de 3 enfants de 14, 5 et 3 ans.

Avant l'arrivée en France

La langue maternelle de Samia est le dari. Habitant un bourg isolé, elle a fréquenté quelques années l'école coranique, elle a un niveau lecteur/scripteur débutant. Elle n'a jamais travaillé en Afghanistan. Samia quitte l'Afghanistan en 2015 accompagnée de son mari et de son 1^{er} enfant. La famille arrive en France en octobre 2017 après un parcours d'exil de plus de deux ans.

Hébergement d'urgence CRETEIL, novembre 2017 - février 2018 : 4 mois

Arrivée à Paris, la famille est hébergée par l'Association Emmaüs Solidarité, en proche banlieue. C'est à cette période que naît le 2nd enfant de Samia.

Ce qu'elle vit le plus difficilement à cette période, c'est de ne pas maîtriser la langue, ce qui est particulièrement angoissant dans le cadre des démarches médicales/de soin, mais cette étape passe vite, la famille étant bientôt orientée sur un CADA en Haute Saône.

CADA de Saint Loup sur Semouse, février 2018 - novembre 2018 : 9 mois

Les 9 mois passés au CADA de Saint Loup sur Semouse sont vécus comme « les plus difficiles » pour Samia qui se sent alors isolée et anxieuse. Il y a à cela deux raisons principales : l'attente de la décision de l'OFPRA qui semble tarder et l'impossibilité pour Samia de participer aux actions sociolinguistiques proposées par les associations locales du fait de l'absence de solution de garde pour son bébé.

Parcours de réfugiés

Parcours n°1 : Samia*

CPH de DOLE, novembre 2018 - novembre 2019 : 1 an

Arrivés dans le Jura, Samia et sa famille sont logés dans un appartement HLM à Choisey, commune voisine de Dole.

L'accès aux prestations familiales et au RSA ne pose pas de problème particulier. La famille est également accompagnée par l'équipe CPH dans ses différentes démarches de soins, dans la construction d'un projet professionnel pour Monsieur et dans l'accès au logement autonome à Dole.

En mars 2019, Samia débute les cours OFII dans le cadre du CIR (200h prescrites sur mars et avril 2019). Cependant, elle est enceinte de son troisième enfant et doit garder le second, encore en bas-âge, ce qui l'empêche de poursuivre l'apprentissage du français comme elle l'aurait souhaité.

En juillet 2019, Samia donne naissance à son fils cadet ; elle se consacrera durant les 16 mois suivants, à la vie de famille. A cette période, le plus difficile pour Samia reste de ne pas pouvoir communiquer en français : « Je ne pouvais rien faire seule ! ».

Accès au logement autonome en décembre 2019

Début 2019, la famille obtient un appartement HLM à Dole (dans lequel elle réside toujours). Cette nouvelle étape est vécue comme très positive.

Courant 2021, l'époux de Samia est orienté sur le dispositif Plate-form'R qui marque pour lui le début d'un parcours d'insertion réussi, aboutissant en 2022 à la signature d'un CDI d'agent logistique (Base Colruyt à Rochefort/Nenon).

Parcours d'insertion professionnelle

En novembre 2021 Samia est orientée par son assistante sociale sur l'action Couture femmes**. Cette action représente pour elle une 1ère étape vers l'extérieur et lui permet notamment d'appréhender et mettre en place, très progressivement, des solutions de garde pour ses plus jeunes enfants.

En parallèle, elle est orientée sur le dispositif DFL (192h prescrites) à raison de 2 journées par semaine.

Samia garde de cette étape un excellent souvenir et la sensation qui ira grandissant que, « en France, les femmes peuvent faire des choses ». Samia n'hésitera d'ailleurs pas à promouvoir l'action Couture femmes auprès de ses connaissances.

Au sortir de l'action Couture Femmes, en mars 2022, Samia intègre le dispositif Plate-form'R*. Elle découvre alors les codes et conditions de travail en France au sein d'un groupe mixte. Elle renforce son niveau en français, son autonomie dans la gestion du quotidien, la réalisation de certaines tâches administratives, etc. et démontre un fort potentiel d'adaptation/ d'apprentissage.

Au terme des Ateliers, toujours dans le cadre de l'accompagnement Plate-form'R, Samia, qui souhaite préciser son projet professionnel et progresser encore en français, est orientée sur Dispositif Amont à la Qualification (DAQ Région du 07/11/2022 au 23/04/2023).

Parcours de réfugiés

Parcours n°1 : Samia*

Aujourd'hui, Samia dit avoir « de la chance », parce qu'être une femme en France est plus facile, parce qu'elle s'exprime mieux maintenant et peut être plus autonome et active. Elle pense que l'accompagnement réalisé par son assistante sociale et ses référents CPH et Plate-form'R l'ont particulièrement aidée. Ce qu'elle espère encore : « Avoir toujours de la chance et pouvoir aller un jour voir sa famille en Iran ».

**Dispositif financé dans le cadre du PIC proposant un accompagnement global vers l'emploi en combinant mise en situation pédagogique d'emploi, Formation FLE et initiation TIC + Accompagnement socio professionnel individualisé. Plate-form'R se déroule en 2 phases : Les six 1^{ers} mois sont consacrés aux Ateliers manuels et techniques ainsi qu'à la formation, ils permettent également de mettre en route l'accompagnement socio professionnel (les participants bénéficient alors du statut de salarié en insertion CDDI/ 15h hebdo). Au sortir de la phase Ateliers/formation en groupe, l'accompagnement global individualisé est maintenu durant 18 mois encore.*

*** Cette Action, financée dans le cadre de la Politique de la Ville, cible un public féminin résidant sur les quartiers d'habitat populaire. L'action s'étend sur 4 mois, à raison d'une journée par semaine. L'activité support proposée est la couture. Les participantes signent à l'entrée un CUI/CAE de 7h hebdo.*

-

Parcours de réfugiés

Parcours n°2 : Abngi*

Les éléments de parcours sont précisés par les référent.e.s CPH.

Abngi a 28 ans, il est d'origine érythréenne.

Avant l'arrivée en France

La famille d'Abngi s'est réfugiée au Soudan quand il était en bas âge. Sa langue maternelle est le tigre. Il a été scolarisé dans une madrassa, en langue arabe, jusqu'à l'âge de 15 ans. Abngi a commencé à travailler très jeune sur l'exploitation familiale puis, « à la ville », comme journalier, notamment pour un boulanger ambulancier. Il a également effectué des travaux de soudure, réalisant des objets du quotidien. Cette dernière activité, menée sans protection, a abîmé sa vue.

Abngi quitte le Soudan en 2015, accompagné de quelques amis qui partageront son parcours d'exil et avec lesquels il est toujours en lien. Après des mois éprouvants en Lybie, il débarque en Sicile puis est rapidement orienté sur un centre à la périphérie de Rome où il passe près de 20 mois. Il rejoint finalement la France en janvier 2018.

CADA ASMH à Lons le saunier, janvier 2017 - juillet 2018 : 6 mois

Lors de son séjour au CADA, Abngi est accompagné dans la finalisation du dossier de demande d'asile. Il est également orienté sur les ateliers de FLE de la Maison commune et bénéficie d'un bilan de santé.

Il est soulagé par l'aide que lui apportent les référents sociaux mais vit difficilement cette période, notamment parce qu'il ne maîtrise pas la langue.

Ayant obtenu le statut de réfugié en juillet 2018, il est bientôt accompagné au CPH de Dole par son référent.

Parcours de réfugiés

Parcours n°2 : Abngi*

CPH de Dole, juillet 2018 - octobre 2019 : 15 mois

Abngi est installé dans un logement HLM sur la commune de Damparis avec 2 autres jeunes réfugiés. La cohabitation lui convient tout à fait mais il se sent isolé, loin de la ville, des services, de ses connaissances.

Il débute les cours de français de l'OFII en septembre 2018 (200h prescrites) à raison de 4 jours/semaines et poursuit avec 2 séances de formation hebdomadaires organisées par le CPH. Il participe également aux temps de conversation bénévoles que propose la structure. Désormais autonome au quotidien, il se réjouit de pouvoir enfin comprendre et échanger. A cette période, il est sans ressource et se débrouille avec le pécule que lui remet son référent et les tickets alimentaires qui lui permettent d'accéder à l'Epicerie Sociale de Damparis. Il travaille également quelques semaines aux vendanges. Une inscription à la Mission Locale est envisagée mais Abngi a bientôt 25 ans et la mise en place d'un accompagnement jeune ne paraît pas opportune.

En janvier 2019, le CPH accède à la demande des jeunes logés à Damparis en leur proposant un logement à Dole. Le retour en ville et les séances en salle de sport sont des points positifs pour Abngi qui cependant souffre d'anxiété et de troubles du sommeil nécessitant un accompagnement vigilant.

En mai 2019, trois mois après la mise en place du RSA, Abngi est embauché en CDDI à la Régie de Quartier des Mesnils Pasteur.

Parcours de réfugiés

Parcours n°2 : Abngi*

Parcours d'insertion professionnelle

Abngi effectue un 1^{er} contrat de 6 mois puis souhaite stopper au cours du 2nd. Travailler au long cours, selon des horaires conventionnels, dans la même structure renforce son anxiété : « *J'ai besoin de sentir que je peux partir, je veux pas être attaché* ». Abngi, qui ne s'est toujours pas fait à l'idée de louer un appartement à son nom, projette de rejoindre des amis en Bretagne.

En début d'année 2020, il retrouve ses compagnons de route à Vannes, ces derniers l'hébergent quelques jours. Abngi sollicite ensuite le CCAS « *le temps que je retrouve du travail* » qui le met en contact avec le 115. Il est alors accueilli, de nuit en nuit, durant un mois et demi. Il rencontre ainsi l'Association AMISEP, porteuse d'un Pôle Asile, qui lui permet bientôt d'accéder à un hébergement plus pérenne, en cohabitation. Cette nouvelle étape dure 10 mois au terme desquels Abngi trouve un emploi à Quiberon dans l'entreprise La Belliloise, comme agent de production.

Il franchit alors le pas et loue un studio dans le parc privé, où il réside toujours. Sur les conseils d'un ami, il s'inscrit également à la préparation du code sur une plate-forme en ligne « *C'est moins cher mais ça ne marche pas, c'est comme si ils avaient perdu mon dossier, j'écris, j'écris mais ils ne répondent pas, ça fait des mois que ça dure* ». Son contrat saisonnier à la Belliloise se terminant après 6 mois, il trouve un nouvel emploi à Vannes, là encore sur un poste d'agent de production dans l'agroalimentaire. Voilà bientôt un an qu'Abngi occupe ce poste, privilégiant les missions intérimaires au CDI.

Dans un avenir proche, Abngi souhaite rester en Bretagne mais voudrait rejoindre Rennes « *C'est plus grand, il y a les bus, le métro, j'ai déposé une demande de logement là-bas* ». Il projette aussi de revenir à Dole, voir ses amis et ira certainement bientôt à Paris en voir d'autres. Enfin, il souhaiterait devenir peintre en bâtiment, « *Il y a beaucoup de travail dans le bâtiment en Bretagne* » et suivre pour cela une formation. En lien avec son conseiller Pôle emploi, il a déjà rencontré une conseillère AFPA pour se renseigner à ce sujet.

Parcours de réfugiés

Parcours n°3 : Famille Habar*

Les éléments de parcours sont précisés par les référent.e.s CPH et Plate-form'R.

La famille est originaire d'Afghanistan. Monsieur et Madame ont aujourd'hui respectivement 27 et 33 ans. Ils ont 4 enfants dont 1, trop jeune au moment de l'exil, est resté au pays.

Avant l'arrivée en France

La langue maternelle de la famille est le dari. Monsieur parle également le pachto.

Madame n'a pas été scolarisée, elle est analphabète. Monsieur a été scolarisé durant 8 années, il a un niveau lecteur-scripteur débutant dans sa langue maternelle.

Si Madame n'a jamais travaillé, Monsieur dispose d'une longue expérience professionnelle notamment dans l'agriculture et le bâtiment (plus de 15 ans dans ce second secteur).

La famille quitte l'Afghanistan en 2018, laissant le cadet, en bas âge, aux soins de ses grands-parents et arrive en France en avril 2019 après un parcours d'exil de plusieurs mois.

Errance à Paris avant de s'adresser à l'OFPRA

Arrivée à Paris, la famille est perdue et livrée à elle-même. Les dernières économies du couple permettent de financer 2 nuits d'hôtel ; les jours et les nuits suivantes se passent entre parcs publics et stations de métro. Habar, cherche des solutions, un interlocuteur, se déplace d'un point à l'autre de la capitale, à pied ou en métro. Il sollicite les passants et finit par comprendre qu'il doit se rendre à l'OFPRA. Un récépissé est immédiatement délivré à la famille qui, après encore 3 jours sans solution de logement (les hébergements d'urgence sont saturés), est orientée vers le CADA de Dole, billets de train en poche.

« Paris c'était le plus dur, les enfants avaient peur, froid et faim, ils pleuraient toujours ».

CADA le Saint Jean automne 2019 - Novembre 2020 : Un an

Le CADA accompagne la famille dans les démarches de demande d'asile qui s'avèrent longues et fastidieuses du fait de la difficulté à réunir les pièces nécessaires (encore accentuée par la situation sanitaire liée à la crise Covid). Ainsi, la demande est tout d'abord rejetée et ce n'est qu'après un recours devant la CNDA que les parents obtiennent finalement la protection subsidiaire, en octobre 2020. A cette période, les aléas liés à la demande d'asile, qui expliquent la longueur du parcours en CADA, viennent renforcer la forte anxiété des parents et rendent plus douloureux encore le trauma lié à la séparation d'avec leur dernier enfant.

La protection subsidiaire étant finalement acquise, les référents CADA initient les démarches de demande de prestations familiales et ouverture de droits RSA, ils anticipent également une orientation sur le dispositif Plate-form'R pour Monsieur, mais il n'est pas prêt pour cette nouvelle étape « Il y avait les enfants petits, c'était dur, je devais rester avec ma femme ».

Le 4^{ème} enfant de la famille naît à cette période.

Parcours de réfugiés

Parcours n°3 : Famille Habar*

CPH de DOLE, 30 novembre 2020 - novembre 2021 : Un an

Reçue au CPH de Dole, la famille est hébergée en appartement, proche du centre-ville.

La situation administrative reste complexe. La difficulté à reconstituer les états civils empêche la délivrance de cartes de séjours qui permettraient de sécuriser l'accompagnement. De récépissés en récépissés (couvrant des périodes de 3 à 6 mois), plusieurs interruptions surviennent dans le versement des prestations familiales et du RSA. Ces effets de stop & go entraînent en outre des erreurs dans l'actualisation de la situation par les services de la CAF, allongeant encore les délais de traitement. A ces difficultés s'ajoute la nécessité de régulariser la situation quant aux amendes de transport contractées en Région parisienne alors que la famille ne disposait d'aucune ressource.

Cette période de précarité financière renforce le sentiment d'insécurité de la famille : « *C'était vraiment dur, en plus je parlais pas du tout bien, j'allais dans des bureaux, je comprenais rien, heureusement qu'il y avait [la référente] pour expliquer, ça a aidé beaucoup* ».

Pour étayer les périodes sans ressources, l'équipe CPH met en place des aides alimentaires, oriente vers les Restos du Cœur, sollicite des secours auprès de l'ASE. Au bout du compte, une année est globalement nécessaire pour stabiliser la situation administrative du foyer.

Dès le mois de décembre 2020, Monsieur commence les cours OFII. 200h étant prescrites (selon le précédent cahier des charges), le parcours est assez rapidement terminé attestant d'un niveau A1 à la sortie, niveau qui s'avèrera surévalué lors d'un diagnostic ultérieur, notamment quant à la maîtrise de la langue à l'écrit.

Dans la foulée, Madame entame à son tour les cours OFII en février 2021 à raison de 2 jours par semaine, 600h lui sont prescrites (le cahier des charge OFII ayant évolué). Le parcours de Madame dure quasiment une année et ne sera pas terminé au sortir du CPH.

Conscient de ses besoins en FLE, Habar sollicite un complément de formation auprès de l'OFII : 100h supplémentaires lui sont proposées qu'il ne parviendra pas à effectuer totalement. Il privilégie en effet les petits jobs et autres missions auxquels il peut accéder. Il effectue ainsi diverses missions en restauration rapide (CDD courts). Il est également « embauché » dans le bâtiment par une entreprise dijonnaise mais s'aperçoit assez rapidement qu'aucun contrat ne sera formalisé et qu'il n'est pas prévu de le rémunérer de façon conventionnelle, en outre les conditions de travail proposées sont particulièrement dangereuses. Habar met fin à cette expérience.

Pour leur part, les enfants en âge d'être scolarisés ont rejoint un cursus habituel de scolarisation en lien avec le dispositif UP2A. Un soutien scolaire est proposé en renfort les bénévoles du CPH, notamment durant les périodes de congés scolaires.

Parcours de réfugiés

Parcours n°3 : Famille Habar*

Durant l'été 2021, l'accompagnement vers le logement autonome est amorcé. En parallèle, une orientation sur Plate-form'R est à nouveau proposée à Monsieur. Mais ce dernier a toujours des réticences et souhaite rester au plus près de sa famille (Madame n'a toujours pas terminé sa formation FLE).

A cette période Madame montre des signes évidents d'anxiété et d'épuisement que vient renforcer la brutalité de la prise de Kaboul en août 2021. L'équipe CPH tente d'initier la mise en place de solutions de garderie et cantine pour les enfants mais ces dernières échouent devant les préventions des parents. La famille entière est alors sous stress. Réticente à tout accompagnement psychologique, elle indique que seule la mise en place de solutions concrètes pour la famille, dont leur 3^{ème} enfant resté au pays, pourrait les soulager.

En octobre 2021, Monsieur accepte finalement de rejoindre le dispositif Plate-form'R. Pour Madame, une orientation est envisagée sur l'action Couture Femme afin de lui permettre d'enclencher un processus d'ouverture sur l'extérieur mais les freins sont trop nombreux et cette piste n'aboutit pas

Accès au logement autonome en novembre 2021

En novembre 2021, la famille s'installe dans un logement HLM (dans lequel elle réside toujours) sur le quartier ZUS des Mesnils Pasteur, secteur qu'elle souhaitait pourtant éviter au départ. Cette installation se fait au terme d'un long processus, Monsieur et Madame ayant dans un 1^{er} temps refusé plusieurs propositions de logements pour des motifs difficiles à comprendre. Après une série d'entretiens d'explicitation, Habar et son épouse décident finalement de retenir le logement le plus spacieux, au détriment des autres critères, vraisemblablement dans l'espoir d'accueillir un jour la famille réunie au complet. Un autre élément semble avoir contribué à débloquer la situation : la prise de conscience qu'un logement n'est pas attribué « pour toujours ».

Pour étayer cette phase de transition, le CPH sollicite une mesure AVDL'R, exercée par l'ASMH. Enfin, le relais est passé à la nouvelle référente RSA de la famille dont l'un des objectifs est de maintenir une vigilance sur le parcours d'intégration de Madame qui poursuit ses cours OFFI à raison de 2 journées par semaine, Monsieur ayant désormais intégré le dispositif Plate-form'R.

Parcours de réfugiés

Parcours n°3 : Famille Habar*

Parcours d'insertion professionnelle

A l'entrée sur Plate-form'R, le niveau de maîtrise du français de Monsieur reste fragile. Si la formation lui permet de progresser à l'oral, la production et la compréhension écrites restent à un niveau débutant. Parallèlement, bien qu'Habar montre de l'intérêt pour certaines activités manuelles et techniques, il ne semble pas en mesure de s'investir pleinement dans les apprentissages et moins encore de se projeter dans un projet professionnel à courts termes. Lorsque les ateliers se terminent, Habar dit souhaiter avant tout progresser encore en français, il est donc orienté, à sa demande, sur le DFL. Une orientation sur un poste en CDDI est également initiée mais ce projet n'aboutit pas. Plus globalement, dans le cadre de l'accompagnement socio professionnel qui se poursuit, Monsieur adopte une posture de retrait. Il effectue diverses missions intérimaires, mais semble ne pas investir ces expériences.

En août pourtant, Habar débute une nouvelle mission intérimaire en qualité d'agent logistique sur la Base Colruyt (Rochefort). Sur ce poste, qu'il occupe toujours après 5 mois, il apprécie le travail d'équipe et la relation aux collègues.

Aujourd'hui, le vœu le plus cher d'Habar et son épouse, reste de pouvoir accueillir leur enfant resté en Afghanistan. Madame a terminé ses cours de français, elle a progressé notamment à l'oral. Pour le moment, elle souhaite rester au foyer. Habar, lui, aimerait rejoindre une ville plus grande pour pouvoir se rendre au travail plus facilement, ou peut-être passer le permis de conduire. Pour le moment, il rejoint son poste à vélo, un trajet de 50 minutes matin et soir.

Parcours de réfugiés

Parcours n°4 : Samir*

Les éléments de parcours sont précisés par les référent.e.s CPH.

Samir a 24 ans, est d'origine Soudanaise.

Avant l'arrivée en France

La langue maternelle de Samir est l'arabe. Il est scolarisé en école coranique jusqu'à l'âge de 14 ans. Il maîtrise la lecture, « l'écriture c'est plus difficile ». Sa famille vit de l'agriculture (maraîchage) et de l'élevage. A 14 ans, Samir n'est plus scolarisé, il travaille sur l'exploitation familiale jusqu'à l'âge de 19 ans. Il rejoint alors la capitale Khartoum et subsiste en travaillant comme chauffeur de tuk-tuk (toujours en famille avec ses frères). Après quelques mois, Samir quitte le Soudan et rejoint l'Egypte où il travaille comme manutentionnaire (conditionnement, préparation expéditions denrées alimentaires) durant un mois. Puis il part pour la Lybie où il travaille comme cariste (entrepôt Coka Cola) durant 9 mois.

A 20 ans Samir prend un bateau pour l'Italie : Arrivé en Sicile, il passe une dizaine de jours dans un 1^{er} camp puis est orienté sur un second camp aux environs de Bari où il passe +/- 2 mois. Là, il est accompagné par un agent détaché de l'OFPRA pour effectuer les premières démarches liées à la demande d'asile. On lui indique rapidement qu'il « fait partie des 40% de demandeurs d'asile orientés sur la France » (logique de relocalisation) : il prend l'avion à Bari et, après une escale, arrive à Montbéliard.

CADA Montbéliard, octobre 2019 - janvier 2020 : 3 mois

Samir est accueilli en CADA durant 3 mois (un délai très resserré depuis la mise en place de la procédure de relocalisation qui a, selon le référent social présent, de fortes incidences sur les suites de parcours car les fondamentaux ne sont pas posés).

Il est accompagné dans la finalisation du dossier demande d'asile ainsi que vers des ateliers socio linguistiques (2 fois par semaine) où il acquiert quelques repères en français, langue dont il ne maîtrise pas l'alphabet. Samir a aussi accès à des activités sportives et de loisirs. Durant cette période, il ne bénéficie d'aucun bilan médical, « mais c'est pas grave, je vais bien ».

Parcours de réfugiés

Parcours n°4 : Samir*

En CADA, Samir est nourri, logé, accompagné : il se sent sécurisé. Pour les achats personnels, on lui remet une carte lui permettant d'effectuer des retraits d'environ 45€ par semaine (ADA Allocation Demandeur d'Asile), cela lui suffit. Il apprécie la vie collective, entouré de jeunes isolés d'origine diverses et se lie d'amitié avec plusieurs compatriotes : « je les vois encore, les vacances ou les WE ».

Samir obtient rapidement le statut de réfugié et quitte le CADA en octobre 2019. Il est alors orienté par son référent social sur le CPH de Dole. Samir regrette d'être ainsi éloigné de ses amis (dans et hors CADA) qui restent sur l'agglomération de Montbéliard alternant périodes d'intérim dans l'entreprise Peugeot et périodes de recherche d'emploi. Il dit néanmoins comprendre l'orientation vers le CPH : « Moi j'avais que 22 ans, mes amis 25 et plus » (à 22 ans, Samir aurait été sans ressources entre 2 périodes d'intérim, trop jeune pour prétendre au RSA et sans droit au chômage acquis. Cela implique qu'il n'aurait pu accéder à un logement autonome en sortie de CADA).

CPH de Dole, février 2020 - novembre 2020 : 9 mois

Samir arrive à Dole en train. « A ce moment c'est le Covid ! ». Il est installé dans un appartement proche du centre-ville et cohabite avec 2 réfugiés somalien et mauritanien, chacun ayant sa chambre. « Tout se passe bien, ce qui est dur, c'est le ménage, *la sociale** contrôle souvent ». Désormais, Samir dispose de 28 € par semaine remis en espèces par le CPH pour subvenir à ses besoins hors logement et santé (nourriture, habillement, ...).

Samir est inscrit sur 2 séances de FLE hebdomadaires, au sein du CPH mais ressent qu'il progresse peu en français, notamment à l'écrit. Il débute les cours de français de l'OFII (400h prescrites) mais ne termine pas son parcours car est orienté sur le dispositif Start'hope. Samir, qui est bien signataire du CIR (contrat signé le 30 janvier 2020), ne comprend pas très bien cette réorientation en cours de formation. Il en retient qu'il a besoin de cette étape « pour progresser mieux en français ». Le référent précise que Start'hope présente le double avantage d'être accessible sans prérequis quant au niveau de français (infra A1) et d'offrir une solution de logement.

*Samir qualifie ses accompagnants de « Sociale » ou « assistante sociale », il ne différencie pas éducateur, conseiller, assistants sociaux.

Parcours de réfugiés

Parcours n°4 : Samir*

Start'hope à Lons-Le-Saunier (dispositif AFPA), février 2021 - l'été 2021 : 6 mois

Durant Start'hope, Samir suit « beaucoup de français, un peu de code de la route, des ateliers techniques avec par exemple de la menuiserie », il est également accompagné « pour trouver du travail après ».

Start'hope se termine par 3 semaines de stage que Samir effectue dans une structure d'insertion basée à Lons le Saunier : Elan Jardin.

Durant le dispositif, le lien a été établi avec la Mission locale de Lons qui, sur la base du bilan Start'hope, prescrit une entrée en CHRS car Samir n'a pas de ressources stables et valide l'orientation sur Elan Jardin. *(Ces précisions sont apportées par le référent social présent, Samir ne semble pas avoir perçu le rôle de la Milo à ce moment-là)*

Poursuite du parcours d'insertion professionnelle et hébergement au CHRS de Lons le Saunier - automne 2021 à ce jour

Samir est logé dans un appartement où il cohabite avec 3 autres réfugiés.

Peu après l'entrée en CHRS, il débute un 1^{er} CDDI de 6 mois comme ouvrier maraîcher, il travaille 4 jours par semaine. Lors du bilan de fin de 1^{er} CDDI, il indique qu'il préférerait ne pas reconduire 6 mois supplémentaires, il n'a pas d'intérêt pour les tâches proposées, il voudrait devenir peintre en bâtiment ou cariste. L'équipe CHRS l'encourage cependant à poursuivre pour garantir un niveau de ressources et prendre le temps nécessaire pour préparer la suite. Le CDDI est renouvelé, Samir restera salarié d'Elan Jardin jusqu'en octobre 2022.

Malgré les périodes de formation antérieures et l'immersion en IAE, le niveau de français de Samir reste fragile. Durant son parcours d'insertion, il est orienté sur le DFL (dispositif linguistique Région) à raison d'une journée hebdomadaire. L'équipe CHRS l'oriente également sur des temps de conversation proposés par les bénévoles du Secours catholique mais l'écrit reste un frein et le niveau d'aisance à l'oral est fluctuant.

Aujourd'hui, Samir souhaite trouver un travail qui lui convienne à Lons-Le-Saunier si c'est possible, ou ailleurs. Il a formulé le souhait d'entrer sur le Dispositif Amont à la Qualification (qui lui permettrait d'assurer de nouvelles ressources, la poursuite des acquisitions en français et de confirmer son projet professionnel), il est actuellement accompagné en ce sens par l'équipe CHRS.

Liste des personnes interrogées

Liste des personnes interrogées

20 entretiens réalisés avec des acteurs du territoire

DDETSPP :

- Aline Roger, cheffe du service des politiques sociales
- Cynthia Estavoyer, Cheffe de service Emploi Insertion formation professionnelle

OFII :

- Guillaume Germain, Direction Franche-Comté
- Françoise Laferrière, Directrice territoriale adjointe

Département du Jura :

- Patricia Jeunet, Cheffe du service insertion et action sociale
- Sophie Lozneau, chargée de mission RSA
- Magalie Dolfus, cheffe de mission insertion action sociale, référente RSA

DDT :

- Marie-Pierre Mondière, cheffe du bureau habitat

Région Bourgogne-Franche-Comté :

- Dominique Pandal, cheffe du service parcours vers la qualification
- Noëlle Bradmetz, animatrice territoriale Jura

ARS :

- Emma Bonniot, chargée de mission

CPAM :

- Maxence Pierron, Responsable du service accès aux droits, aux soins à la santé et à la prévention

Pôle Emploi :

- Stéphane Nageotte, chargé de mission partenariat – Direction territoriale

Mission Locale :

- Didier Belli, directeur MILO Dole Revermont
- Gwenaëlle Devos, Conseillère emploi formation référente réfugiés MILO Dole Revermont
- Valérie Gicquaire, Directrice MILO Lons-le-Saunier
- Julie Camelin, Coordinatrice des "référénts migrants", MILO Lons-le-Saunier

Association AIR :

- Hervé Lacroix, Directeur

COOP AGIR :

- Sylvie Laroche, Directrice générale
- Mathieu Cetre, Chef de Projet, Plateform'R
- Cristelle Pilien, coordinatrice CIRJ

PASS de Dole :

- Mélanie Lhomme, CESF

Association le Saint Jean :

- Sophie Ogier, Directrice

CCAS de Lons le Saunier

- Eric Mourez, responsable SIAO

ASMH

- Emmanuel Andre, directeur hébergement
- Kader Sanogo, cadre administratif

Maison Commune :

- Alexis Drugeon, responsable pôle insertion à visée sociale et professionnelle

NEOLIA :

- Jean-Michel Klein, responsable pôle habitats BFC

Ville d'ARBOIS :

- Catherine Bugada, conseillère municipale, vie associative citoyenneté

Liste des personnes interrogées

35 enquêtes renseignées dans le cadre des journées de formation/mutualisation de Social Acte

- **15 structures représentées** : CADA - CPH - UDA - OF- Milo - SIAE- Collectivités, Associations caritatives/de solidarité) dont plusieurs sont positionnées sur des missions complémentaires (hébergement, insertion, formation...).
- **5 intervenants bénévoles et 30 professionnels sur des missions diverses** : accompagnement social et/ou professionnel, formation, accompagnement à la scolarité, accès aux droits, ...
- **Un territoire d'intervention commun** : A l'exception d'un participant, tous interviennent sur le **territoire local/ départemental**. Globalement peu de structures à dimension Régionale voire nationale représentées.

Glossaire

AAP : Appel à projets

ACR : Accueil citoyen de réfugié

AFC : Action de formation conventionnée

AFPA : Agence pour la formation professionnelle des adultes

AGIR : Accompagnement global et individualisé des réfugiés

AJIR : Accueil jurassien intercommunautaire des réfugiés

ALT : Allocation logement temporaire

ANH : Alternative aux nuitées hôtelières

AOP : Appellation d'origine protégée

ARML : Association régionale des missions locales

ARS : Agence régionale de santé

ASL : Ateliers socio linguistiques

ASMH : Association Saint-Michel le Haut

AVDL'R : Accompagnement vers et dans le logement des réfugiés

BPI : Bénéficiaire de la protection internationale

CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CAF : Caisse d'allocation familiale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDDI : Contrat à durée déterminée d'insertion

CDI : Contrat à durée indéterminée

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

CEJ : Contrat d'engagement jeune

CESEDA : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

CHRS : Centre d'hébergement et d'insertion sociale

CHS : Centre hospitalier spécialisé

CIP : Conseiller en insertion professionnelle

CIR : Contrat d'intégration républicaine

CIR-J : Comité d'intégration des réfugiés du Jura

CMA : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

CMP : **Centre médico-psychologique**

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPH : Centre provisoire d'hébergement

CUI-CAE : Contrat d'accompagnement dans l'emploi

DAQ : Dispositif en amont de la qualification

DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

DDT : Direction départementale des territoires

Glossaire

DFL : Dispositif de formation linguistique

DNA : Dispositif national d'accueil

EMFOR : Emploi Formation Orientation en Bourgogne-Franche-Comté

FAJ : Fonds d'aide aux jeunes

FALC : Facile à lire et à comprendre

FJT : Foyer jeune travailleur

FLE : Français langue étrangère

FLI : Français langue d'insertion

GEIQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

HOPE : Hébergement, orientation, parcours vers l'emploi

HUDA : Hébergement d'urgence pour demande d'asile

IAE : Insertion par l'activité économique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

PASS : Permanence d'accès aux soins de santé

PDALHPD : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

PIAL : Parcours d'intégration par l'apprentissage de la langue

PIC : Plan d'investissement dans les compétences

POEC : Préparation opérationnelle à l'emploi collective

PTSM : Plan territorial de santé mentale

OEPRE : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

OF : Organisme de formation

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides

OPCO : Opérateur de compétences

REJAD : Réseau Jurassien d'accès aux droits

RSA : Revenu de solidarité active

SARA : Solidarité citoyenne avec les réfugiés d'Arbois

SIAE : Structure d'insertion par l'activité économique

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SPE : Service public de l'emploi

SPRF : Service public régional de la formation

SRADAR : Schéma Régionale d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés

ZUS : Zone urbaine sensible